



VERSAILLES

Séance du 11 décembre 2025

Tarifs municipaux

applicables

pour l'année scolaire 2026-2027

pour l'année civile 2026

annexe à la délibération n°D.2025.12.84

Tarifs applicables pour l'année civile 2026 et l'année scolaire 2026-2027

Définition de l'usager versaillais

page 1

Accueil de jeunes enfants

Accueil en crèches et multi-accueil	page 2
Accueil en crèche familiale	page 2

Accueils périscolaires et restauration

Accueil pré-scolaire	page 2
Accueils post-scolaire et post-scolaire prolongé	page 2
Etudes surveillées	page 2
Accueil périscolaire du mercredi sans repas	page 2
Restauration scolaire	page 2
Restauration spécifique dans les établissements scolaires (PAI, groupe, enseignants)	page 3
Accueil de loisirs journée et demi-journée	page 2
Mini-camps des centres de loisirs	page 2

Activités jeunes, adultes, seniors *

Ateliers (adultes et enfants)	page 2
Sorties, projets ou stages	page 2
Séjours	page 2
Vacances familiales	page 4
Spectacles ou animations dans les maisons de quartiers	page 4
Programmation de loisirs dans le cadre des accueils jeunes (11-17ans)	page 4
Repas familiaux et seniors	page 4
Activités seniors	page 4
Jardins familiaux	page 4
Frais d'inscription et de dossiers	page 4

* soumis à inscription en maison de quartiers

Activités sportives et culturelles

Centre d'Initiation Sportive (école municipale des sports)	page 2
Sports Vacances	page 2
Bibliothèques	page 5
Université ouverte de Versailles (UOV)	page 6
Ecole des Beaux Arts	page 8
Archives communales	page 9
Musée Lambinet - Espace Richaud - Carré à la farine	page 10
Ancienne Poste	page 11

Développement associatif

Forum des associations	page 12
Adhésion aux services de la Maison des associations	page 12
Photocopies pour associations adhérentes	page 12

Copies, droits de reproduction, produits dérivés

Photocopies de documents par des tiers dans les services	page 13
Droits de reproduction	page 13
Produits dérivés	page 14

Magazines et encarts dans les supports de communication municipale

Magazines	page 15
Plan de ville	page 15

Tarifs applicables pour l'année civile 2026

Occupation du domaine public pour des manifestations, tournages, prises de vue

Occupation de l'espace public extérieur	page 16
Occupation de locaux scolaires et périscolaires	page 16
Occupation de la place Saint Louis	page 16

Occupation temporaire de salles ou équipements

Modulations des tarifs d'occupation de salles et équipements	page 20
Salles de réunion et atelier	page 17
Salles de cours et de conférence	page 17
Salles multi-activités	page 17
Studios musicaux	page 17
Espaces de réception	page 18
Espaces d'exposition	page 19
Réfectoires	page 19
Equipements sportifs	page 19

Stationnement

Stationnement de surface et abonnements	page 21
Stationnement des taxis	page 21

Occupations du domaine public pour des activités commerciales

Terrasses (ouvertes, fermées, saisonnières)	page 22
Etalages et chevalets	page 22
Commerçants permanents : manèges, marchands ambulants	page 22
Commerçants temporaires : commerçants ponctuels ou démonstrateurs, stands de ventes dans le cadre de l'implantation de tentes sur le domaine public, fête foraine, animations de Guignol	page 22
Piste d'accès aux stations services	page 22
Droits de places - marchés	page 23

Autres occupations du domaine public et reproduction du PLU

Occupation du domaine public en vue de travaux	page 24
Occupation permanente de la voirie publique, sol ou sous-sol, verticale ou horizontale (coffres...)	page 24
Déménagements	page 24
Occupations diverses de voiries	page 24
Droits de reproduction du PLU	page 24

Concessions funéraires

page 25

Location de matériel et nettoiement

Location de matériel	page 26
Enlèvement de graffitis	page 26
Collecte de dépôt sauvage	page 26

Interventions du personnel municipal

Mise à disposition de matériel audiovisuel dans les salles municipales	page 27
Gardiennage de locaux municipaux dans le cadre de mise à disposition	page 27
Remplacement de clés d'équipement municipaux	page 27
Sécurisation de manifestations	page 27
Interventions services techniques (nettoyage, réparations...)	page 27

Restauration du personnel municipal

page 3

Usager versaillais

L'usager Versaillais prouve sa qualité en produisant :

- soit un avis d'imposition sur le revenu ;
- soit un avis d'imposition de la taxe sur le foncier bâti (documents établis en nom propre) ;
- quittance de loyer.

Nota : les nouveaux arrivants, à défaut des justificatifs précédents, présenteront tout document permettant de justifier du domicile, établi en nom propre à l'adresse de résidence (quittance de loyer ou titre d'occupation, facture EDF / GDF, d'eau, bulletins de salaires, certificat de scolarité...). Ces documents devront dater de moins de 3 mois. Les factures de téléphone ne sont pas acceptées.

Les personnes majeures résidant à Versailles en internat, en logement universitaire ou en foyer, ainsi que les militaires logés sont considérées comme Versaillais, ainsi que les enfants scolarisés en classe ULIS (Unité locale d'intégration scolaire) ou sur décision expresse de l'Education nationale.

Les mineurs hébergés en foyer d'accueil au titre de l'aide sociale à l'enfance bénéficient des tarifs plancher.

Les personnes hébergées à Versailles devront présenter au moins deux documents justificatifs établis en nom propre à l'adresse où elles déclarent être logées, ainsi qu'un certificat d'hébergement délivré par l'hébergeant.

MODE DE CALCUL DES TARIFS DES ACTIVITES AU TAUX D'EFFORT (hors activités de Petite enfance*)

Les tarifs des activités proposés aux familles par la Direction de l'Education, la Direction de la Vie des Quartiers, des Loisirs et de la Jeunesse et la Direction des Sports, sont calculés selon le système d'un « taux d'effort ».

Le taux d'effort correspond à un coefficient appliqué sur le QF CAF (base de ressources annuelles divisée par le nombre de parts CAF, défini en fonction de la composition du foyer (nombre d'enfants à charge au titre des prestations sociales) et de la présence d'enfants porteurs de handicap). Ce QF CAF est communiqué par la CAF des Yvelines à ses allocataires, ou calculé par la Ville de Versailles en respectant les règles de la CAF pour les non-allocataires.

Les prestations rendues aux familles seront ainsi tarifées de manière personnalisée en proportion des ressources de chaque foyer.

Exemple : pour une famille ayant des ressources annuelles de 62 880 € et 3 enfants, soit un QF CAF de 1 310 € mensuel/part CAF

En centre de loisirs, le tarif pour un enfant est de :

PRESTATIONS FAMILLE Année scolaire 2026-2027	Taux d'effort en % du QF CAF mensuel			Tarifs				
	Unité	Evolution	Composition du foyer (enfants à charge au sens des prestations familiales)	de 0 à 3 enfants à charge	plus de 3 enfants à charge	Plancher	Plafond	Non Versaillais
			+ 1% arrondi sauf tarif plancher	1,720%	1,582%			
Accueil de loisirs journée 7h30-18h30**	par jour					6,63 €	34,38 €	41,26 €

Taux d'effort pour une famille de 3 enfants = 1,720% de 1 310 € ; soit 22,53 €

Ce tarif est bien compris entre le plancher (6,63 €) et le plafond (34,38 €), donc il s'applique.

S'il avait été inférieur, le plancher l'aurait remplacé ; s'il avait été supérieur, le plafond se serait substitué à lui.

Justificatifs des ressources :

- > Le **QF CAF est communiqué par la CAF** à ses allocataires. Le taux d'effort s'appliquera directement sur ce QF CAF.
- > **Sur autorisation des familles**, les services municipaux prendront connaissance du quotient familial CAF de chaque famille allocataire via l'utilisation du service Cdap (service de consultation des dossiers allocataires CAF dont l'accès est strictement réservé aux professionnels habilités).
- > **Pour les familles qui ne seraient pas allocataires CAF**, l'avis d'imposition N-1 sur revenus N-2 sera demandé. Les ressources prises en compte pour l'application du taux d'effort seront celles prises en compte par la CNAF en fonction du statut des familles (salariés, travailleurs indépendants, auto-entrepreneurs, ...).

Nota : les familles qui n'autorisent pas les services municipaux à vérifier leur statut d'allocataire soit en leur permettant d'accéder à leur dossier allocataire CAF sur Cdap, soit en présentant leur attestation CAF, ou qui ne transmettront ni avis d'imposition, ni fiche de salaire permettant d'établir leur niveau de ressources se verront appliquer le tarif plafond.

* Les activités de Petite enfance sont tarifées en conformité avec la dernière circulaire CAF relative à la Prestation de service unique et au barème des participations familiales.

FAMILLE NOMBREUSE

Le système CAF intègre une réduction pour le troisième enfant (une demi-part supplémentaire générant un abattement de 12,5%). La ville de Versailles accentue cet effort en intégrant également une demi-part supplémentaire pour le quatrième enfant (ce qui porte l'abattement à 20% pour une famille de 4 enfants, et se poursuit pour toutes les familles de plus de 4 enfants). Cette demi-part supplémentaire s'applique sur l'ensemble des tarifs afférents aux activités offertes par la Ville pour l'accueil d'enfants et d'adolescents, et tarifées au taux d'effort.

ENFANT HANDICAPÉ

Le système CAF intègre une demi-part supplémentaire pour chaque enfant porteur de handicap. Cela conduit à réduire le QF CAF.

Si l'un des enfants de la famille de 3 enfants disposant de 62 880 de ressources annuelles prise en exemple est porteur de handicap, le nombre de parts passe de 4 à 4,5 et le QF CAF passe de 1 310 à 1 164.

Le tarif de l'accueil de loisirs journée sera donc 1,720% x 1 164 € = 20,02 €.

USAGERS NON-VERSAILLAIS

Pour les usagers non Versaillais et pour chaque activité tarifée au taux d'effort, il est prévu l'application d'une surcôte sur le tarif plafond de l'activité.

Par exemple, une famille non versaillaise souhaitant inscrire un enfant au centre de loisirs se verra appliquer le tarif suivant : 34,38 € (tarif plafond) + (34,38 € x 20%) = 41,26 €

La surcôte est de 25% pour le centre d'initiation sportive et de 80% pour les accueils de loisirs à la demi-journée, 85% pour les activités en maisons de quartiers.

Grille des prestations avec un tarif calculé au taux d'effort

PRESTATIONS FAMILLE	Taux d'effort en % du QF CAF mensuel			Tarifs				
	Unité	Evolution	Composition du foyer (enfants à charge au sens des prestations familiales)					
			de 0 à 3 enfants à charge	plus de 3 enfants à charge	Plancher	Plafond	Non Versaillais	
Accueil périscolaire *	par heure	+ 1% arrondi sauf tarif plancher	0,201%	0,185%	1,48 €	3,63 €	4,35 €	
Etudes surveillées			0,231%	0,212%	2,77 €	4,67 €	5,60 €	
Accueil de loisirs journée 7h30-18h30**			1,720%	1,582%	6,63 €	34,38 €	41,26 €	
Accueil de loisirs demi-journée 7h30-13h30 **			1,021%	0,939%	4,41 €	19,88 €	23,85 €	
Accueil de loisirs en maison de quartier - (sans repas)			0,568%	0,522%	1,09 €	11,36 €	20,45 €	
Restauration scolaire			0,399%	0,367%	2,70 €	6,98 €	8,37 €	
PRESTATIONS SPORT								
Année scolaire 2026-2027								
Centre d'initiation sportive (école municipale des sports)	par an	+ 1% arrondi sauf tarif plancher	8,772%	8,069%	92,66 €	189,81 €	237,26 €	
Sports Vacances***	par demi-journée		0,772%	0,710%	4,26 €	17,39 €	20,87 €	
Entrée soirée aquatique	par entrée	Création			15,00 €	15,00 €	15,00 €	
Une majoration de 25% sera appliquée pour les inscriptions de dernière minute.								

* : le départ des activités est prévu à 18h30 - supplément pour dépassement d'horaire : 10 €/première demi-heure, 5 €/quart d'heure suivant

** : les nuitées sont facturées 37,5% du prix d'une journée

*** : Tarif applicable dans le cadre d'un stage hebdomadaire

Ateliers des Maisons de quartier

Année scolaire 2026-2027

Les inscriptions s'effectuent pour l'année scolaire. Les séances ont lieu toutes les semaines hors vacances scolaires.
Le tarif correspond à l'engagement annuel sur une base de 30 séances/an ; le règlement se fait à la séance avec une facturation en fin de mois.
Un minimum de participants est fixé en fonction du type d'atelier.
Pour les ateliers enfants qui proposent la présence des parents, seul(s) le ou les enfants paie(nt) l'atelier.
Lorsque des ateliers en distanciel sont programmés en remplacement d'ateliers en présentiel, ils sont facturés à 75% du tarif présentiel.

Ateliers	par an (par heure d'atelier)	+ 1% arrondi sauf tarif plancher	15,31%	14,08%	48,45 €	256,31 €	474,17 €
Cours collectif de musique loisirs - hors piano (1h/semaine)**	par an		28,33%	26,06%	182,77 €	463,49 €	857,45 €
Cours individuel de piano (20 min/semaine)	par an		51,00%	46,90%	303,86 €	770,83 €	1 426,04 €
Aquagym et natation pour seniors	par an		27,42%		79,72 €	279,02 €	516,19 €

** Les cours collectifs accueillent de 4 à 6 participants.

Sorties, projets ou stages, séjours				% du coût par personne			
Pour le paiement des sorties et des séjours > à 60 € : possibilité d'un paiement en 5 fois maximum, le paiement total devant être effectif avant le départ.)							
Sorties - pour 1 € de coût de sortie (par personne)			0,058%	0,053%	30%	65%	100%
Projets, stages ou séjour - pour 1 € de coût de sortie (par personne)	par € de coût	+ 1% arrondi	0,040%	0,037%	15%	65%	100%

Taux d'effort en % du revenu mensuel												
PRESTATIONS PETITE ENFANCE			Evolution 2026 par rapport à 2025	Composition de la famille (nombre d'enfants à charge au sens des prestations familiales)								
				1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 à 5 enfants	6 à 7 enfants	8 enfants et plus			
(en application de la circulaire de la Caisse nationale des allocations familiales n°2019-005 du 5 juin 2019 relative au barème national des participations familiales, mise à jour le 9 mai 2025)		par heure d'accueil	Application de la circulaire C2019-005 de la CNAF, mise à jour le 9 mai 2025	Taux	0,0619%	0,0516%	0,0413%	0,0310%	0,0310%	0,0206%		
Tarifs à partir du 1er janvier 2026				Plancher*	0,50 €	0,41 €	0,33 €	0,25 €	0,25 €	0,17 €		
Accueil de jeunes enfants en crèches et multi-accueil				Plafond	5,26 €	4,39 €	3,51 €	2,64 €	2,64 €	1,75 €		
Accueil de jeunes enfants en crèche familiale					0,0516%	0,0413%	0,0310%	0,0310%	0,0206%	0,0206%		
Tarif horaire d'urgence				Plancher*	0,41 €	0,33 €	0,25 €	0,25 €	0,17 €	0,17 €		
				Plafond	4,39 €	3,51 €	2,64 €	2,64 €	1,75 €	1,75 €		
Plancher et plafond* : à actualiser au 1 ^{er} janvier 2026 selon CAF					0,50 €	0,41 €	0,33 €	0,25 €	0,25 €	0,17 €		
Frais d'admission du jeune enfant		par enfant	pour un enfant			23 €						
			plafond pour 3 enfants admis la même année			45 €						

Restauration spécifique dans les établissements scolaires

Détail des tarifs	Tarifs applicables au 1 ^{er} janvier 2025	Tarifs applicables au 1 ^{er} septembre 2026	Evolution en %
Tarif pour l'accueil des enfants amenant dans ce cadre leur panier repas et déjeunant à la cantine (par repas)	2,40 €	2,40 €	+ 1% arrondi
Le repas chaud	10,00 €	10,10 €	+ 1% arrondi
Redevance d'occupation pour le groupe en cas de repas tiré du sac	48,60 €	49,10 €	
Repas occasionnel enseignants et/ou adultes (en cas d'indice majoré inférieur ou égal à 466, la participation versée par l'inspection académique sera décomptée du tarif facturé)	6,50 €	6,60 €	+ 1% arrondi

Restauration du personnel municipal

Détail des tarifs	Tarifs applicables au 1 ^{er} janvier 2025	Tarifs applicables au 1 ^{er} janvier 2026	Evolution en %
RESTAURANT DU CTM			
Tarifs TTC au taux de TVA en vigueur			
Agents de la ville, indice majoré inférieur à 375	4,58 €	4,60 €	Intégration de la TVA et + 1% arrondi
Agents de la ville, indice majoré supérieur ou égal à 375 et inférieur à 455	6,63 €	6,70 €	
Agents de la ville, indice majoré supérieur ou égal à 455	8,46 €	8,50 €	
Agents des autres administrations	12,90 €	13,00 €	
Personnes accueillies par la Ville dans le cadre d'actions d'insertion ou de formation professionnelle (pré-apprentis et apprentis, stagiaires).	3,17 €	3,20 €	

Activités jeunes, adultes et seniors

	Tarifs applicables au 1 ^{er} janvier 2025	Tarifs applicables au 1 ^{er} septembre 2026	Evolution en %
FRAIS ANNUELS D'INSCRIPTION, D'ASSURANCE ET DE DOSSIERS			
- Versaillais : par personne	13,50 €	13,60 €	
- Versaillais : par famille (au moins 2 personnes)	27,00 €	27,20 €	
- Non Versaillais : par personne	27,00 €	27,20 €	
- Versaillais : par personne, pour les mois de juillet et août uniquement	6,75 €	6,80 €	+ 1% arrondi
- Non Versaillais : par personne, pour les mois de juillet et août uniquement	13,50 €	13,60 €	

Les activités de lien social dénommées "ateliers maison" encadrées par un bénévole ne nécessitent que le paiement des frais d'inscription et de dossier annuels.

ATELIERS, SORTIES, PROJETS ou STAGES, SEJOURS

Voir tarifs au Taux d'Effort

SPECTACLES OU ANIMATIONS DANS LES MAISONS DE QUARTIER

Entrée à un atelier Découverte	5,60 €	5,70 €	+ 1% arrondi
--------------------------------	--------	---------------	--------------

VACANCES FAMILIALES

*Pour le paiement des séjours vacances familiales, un acompte de 10% non remboursable est exigé lors de l'inscription. Le solde du séjour peut être réglé en deux fois mais **doit être totalement acquitté avant le départ**.
Participation minimale exigée : 1,15 € par jour et par personne quel que soit le coût de la prestation.*

	Participation en fonction du coût par jour et par personne	Evolution en %
première aide au départ - sur la globalité du séjour	33,10% 33,40%	+ 1% arrondi
deuxième aide au départ - uniquement sur le transport	33,10% 33,40%	

PROGRAMMATION DE LOISIRS DANS LE CADRE DES ACCUEILS JEUNES (11-17 ans)

par personne et par activité

Droit d'entrée ≤ 10 €	4,55 €	4,60 €	
Droit d'entrée > 10 € < 20 €	9,10 €	9,20 €	+ 1% arrondi
Coût de l'activité ≥ 20 € (hors frais de personnel des agents sur le temps normal de travail)	50% du coût réel	50% du coût réel	

REPAS FAMILIAUX ET SENIORS

REPAS organisés par la maison de quartier (prestation traiteur)

Tarif repas familiaux et repas Seniors	12,35 €	12,50 €	+ 1% arrondi
--	---------	----------------	--------------

JARDINS FAMILIAUX

Caution	55,15 €	55,70 €	
Parcelle individuelle (par an)	33,95 €	34,30 €	+ 1% arrondi

Bibliothèques

	Tarifs applicables au 1 ^{er} janvier 2025	Tarifs applicables au 1 ^{er} janvier 2026	Evolution en %
Droits d'inscription			
Tarif Versaillais			
Droit d'inscription pour le prêt d'ouvrages et CD à domicile	Gratuit	Gratuit	
Droit d'inscription pour le prêt de DVD à domicile	Gratuit	Gratuit	Inchangés
Tarif NON Versaillais			
Droit d'inscription pour le prêt d'ouvrages, CD et DVD à domicile	44,00 €	45,00 €	+ 2% arrondi
<i>Prêt d'ouvrages, CD, DVD à domicile offert pour les étudiants versaillais et non versaillais de moins de 26 ans, les étudiants de l'Ecole des Beaux-Arts et l'Université ouverte de Versailles (UOV), les demandeurs d'emploi et les personnes en situation de handicap.</i>			
Retard, perte ou détérioration d'ouvrages, CD, DVD ou liseuses			
Indemnité de perte ou de détérioration d'ouvrages, CD, DVD ou liseuses		Valeur marchande en cours	
Visites			
Visite organisée par groupe maximum de 25 personnes	57,00 €	59,00 €	Inchangés
Visite personnalisée préparée à l'avance pour 5 personnes maximum (Tarif TTC au taux de TVA en vigueur)	960,00 €	960,00 €	
Catalogues et publications - Tarifs TTC au taux de TVA en vigueur			
Catalogue "Rameau et son temps, harmonie et lumières" (2014)	5,00 €	5,00 €	Inchangés
Catalogue "Le labyrinthe de Versailles, du mythe au jeu" (2013)	5,00 €	5,00 €	
Publication "Les sources de l'Orénoque" (2008)	5,00 €	5,00 €	
Revue des Musées de France, 2021, n°1	5,00 €	5,00 €	
Catalogue "Jenny de Vasson à Versailles" (2019)	5,00 €	5,00 €	
Catalogue "Versailles et la musique de Cour" (2007)	5,00 €	5,00 €	
Catalogue "Les cabinets de curiosités de la bibliothèque de Versailles et du lycée Hoche" (2004)	5,00 €	5,00 €	
Catalogue "Versailles Nouvelles Pages" (2008)	5,00 €	5,00 €	
Catalogue "Lectures d'enfances, l'Heure Joyeuse de Versailles" (2012)	5,00 €	5,00 €	
Livre "les îles de la sonde"	10,00 €	10,00 €	
Catalogue "Marie-Antoinette, femme réelle, femme mythique" (2006)	20,00 €	20,00 €	Création 2025
Catalogue "Trésors des bibliothèques de Versailles"	24,00 €	24,00 €	
Catalogue "Excellences ! Versailles aux sources de la diplomatie française" (2025)		27,00 €	

Université ouverte de Versailles

	TARIF VERSAILLAIS			TARIF NON VERSAILLAIS				
	Tarifs applicables au 1 ^{er} janvier 2025	Tarifs applicables au 1 ^{er} septembre 2026	Evolution					
DROITS D'INSCRIPTION payables immédiatement et non remboursables *								
Droits annuels - activités sur site avec ou sans activités en ligne (du 1er septembre au 31 août)	42,50 €	42,50 €						
Droits annuels - activités en ligne uniquement (du 1er septembre au 31 août)	32,00 €	32,00 €	Inchangés	Tarifs versaillais				
Droits annuels - extension d'activités en ligne à des activités sur site (du 1er septembre au 31 août)	11,00 €	11,00 €						
Les participants inscrits uniquement à des stages organisés pendant les vacances scolaires sont exonérés des droits d'inscription annuels.								
FRAIS DE SCOLARITE								
Tarif annuel exigible, payable en une seule fois à la rentrée scolaire ou par prélèvement automatique maximum de 4 prélèvements mensuels pour le 1er semestre (d'octobre à janvier) ainsi qu'en 4 prélèvements mensuels pour le second semestre (de février à mai)								
Les tarifs appliqués sont ceux en vigueur au 1er septembre 2026 et s'appliquent pour les deux semestres (octobre 2026 à janvier 2027 d'une part et février à mai 2027 d'autre part).								
<ul style="list-style-type: none"> - Les frais de scolarité annuels (à l'exclusion des droits d'inscription) sont réduits d'un tiers pour les étudiants qui ne débutent les activités qu'à compter du mois de janvier. Excepté les cours semestriels - Pour les cours de Français Langue étrangère, il sera demandé, en cas de paiement par prélèvement automatique, le paiement du droit d'inscription et du premier quart de règlement du cours au moment de l'inscription. - Les étudiants non versaillais, dont la commune d'origine accepte de compenser la différence entre tarif versaillais et tarif non versaillais, se voient appliquer le tarif versaillais. Il est donné tout pouvoir à M. le Maire pour signer les conventions avec ces communes. 								
<ul style="list-style-type: none"> - réductions pour 2 activités - 10% sur le total des cours - réductions pour 3 activités - 15% sur le total des cours - réductions pour 4 activités - 20% sur le total des cours - réduction couple/famille - 10% sur le total des cours, si inscription de plus d'une personne d'un même foyer fiscal <p>L'application de ces réductions en cours d'année ne donnera lieu à aucun remboursement lorsque le total de la réduction dépasse le montant des frais de cours déjà versés.</p> <p>Les tarifs dégressifs et réductions s'entendent par étudiant.</p> <p>Les tarifs dégressifs et réductions ne s'appliquent pas sur les cartes, ou toute autre activité non désignée dans le tableau des tarifs.</p>								
Application d'une réduction de 10 % sur les cours pour enfants en faveur des familles versaillaises d'au moins 3 enfants à charge fiscalement, sur présentation d'un justificatif				Pas de réduction pour les familles nombreuses non versaillaises				
Le tarif famille nombreuse ne s'applique pas aux frais d'inscription.								
POUR TOUTES LES ACTIVITES DE L'UOV								
Prestations diverses selon programmation : visites, conférences, déjeuners, transport, produits dérivés, concerts, examens	Au coût réel							
ATELIERS								
ATELIERS ARTISTIQUES								
Arts plastiques encadré - par heure d'atelier	5,70 €	5,80 €	+ 1% arrondi	Tarif versaillais +50%				
AUTRES ATELIERS								
Chant, théâtre	6,80 €	6,90 €		Tarifs versaillais + 35%				
Qi gong - par heure d'atelier	6,80 €	6,90 €						
Calligraphie chinoise	7,00 €	7,10 €						
Mémoire, photographie et musique - par heure d'atelier	7,80 €	7,90 €	+ 1% arrondi					
Découverte des vins (dégustation de plusieurs crus) - par heure d'atelier	18,50 €	18,70 €						
Ecriture, généalogie, culture musicale, histoire de l'art, littérature et philosophie - par heure d'atelier	13,60 €	13,70 €						
Stage pendant les vacances scolaires - par heure	9,00 €	10,00 €	Ajsutement lié à l'exonération des droits d'inscription					
Ecoute musicale -activité à distance	10,40 €	10,50 €	+ 1% arrondi	Tarifs versaillais				

Université ouverte de Versailles

	TARIF VERSAILLAIS			TARIF NON VERSAILLAIS
	Tarifs applicables au 1 ^{er} janvier 2025	Tarifs applicables au 1 ^{er} septembre 2026	Evolution	
COURS DE LANGUES				
FLE Français langue étrangère - cours optionnels - par heure	5,30 €	5,40 €	+ 1% arrondi	Tarifs versailles
FLE Français langue étrangère - cours généraux - par heure	5,30 €	5,40 €		
FLE Conversation prononciation, phonétique - par heure	8,00 €	8,10 €		
Langues vivantes et mortes + Kids'Lit - par heure	7,00 €	7,10 €		
Langues vivantes et mortes - activité à distance - par heure	5,30 €	5,40 €		Tarifs versailles
Langue des signes	7,00 €	7,10 €		Tarifs versailles
CONFERENCES				
CYCLE DE CONFERENCES SUR UN THEME				
Suivi sur site				
Tarif D - cycle entre 3 et 5h - par heure	10,60 €	10,70 €	+ 1% arrondi	Tarifs versailles +25%
Tarif C - cycle entre 6 et 9h- par heure	tarif D -2,5%	tarif D -2,5%		
Tarif B - cycle entre 10 et 13h - par heure	tarif D -5%	tarif D -5%		
Tarif A - cycle entre 13h et + - par heure	tarif D -10%	tarif D -10%		
Carte 6 conférences, complémentaire à une inscription, disponible à partir du 1er décembre 2026	60,00 €	60,50 €		Tarifs versailles
Entrée découverte (une conférence), disponible à partir du 1er février 2027*	12,00 €	12,00 €	Inchangé	
CYCLE DE CONFERENCES SUR UN THEME				
Suivi en ligne				
Tarif D - cycle entre 3 et 5h - par heure	8,00 €	8,10 €	+ 1% arrondi	Tarifs versailles
Tarif C - cycle entre 6 et 9h - par heure	tarif D -2,5%	tarif D -2,5%		
Tarif B - cycle entre 10 à 13h - par heure	tarif D -5%	tarif D -5%		
Tarif A - cycle entre 13h et + - par heure	tarif D -10%	tarif D -10%		
Tarif rediffusion (une conférence)	5,50 €	5,60 €		Tarifs versailles
CONFERENCES HORS PROGRAMME				
les réductions ne sont pas applicables aux conférence hors programme	hors frais d'inscription			
tarif unique - 1 entrée	5,60 €	12,00 €	Mise en cohérence avec le tarif entrée découverte	Tarifs versailles
entrée étudiant	3,30 €	6,00 €		

Ecole des Beaux-Arts

	TARIF VERSAILLAIS			TARIF NON VERSAILLAIS
	Tarifs applicables au 1 ^{er} septembre 2025	Tarifs applicables au 1 ^{er} septembre 2026	Evolution en %	
COURS PUBLICS				
<ul style="list-style-type: none"> - réduction pour 2 activités - 10% sur le total des cours - réduction pour 3 activités - 15% sur le total des cours - réduction pour 4 activités - 20% sur le total des cours <p>L'application de ces réductions en cours d'année ne donnera lieu à aucun remboursement lorsque le total de la réduction dépasse le montant des frais de cours déjà versés</p>				
Application d'une réduction de 10 % en faveur des familles versaillaises d'au moins 3 enfants à charge fiscalement, sur présentation d'un justificatif Le tarif famille nombreuse ne s'applique pas aux frais d'inscription.				Pas de réduction pour les familles nombreuses non versaillaises
Participation à une conférence				
accessible aux lycéens en section arts plastiques, étudiant en arts, tout public adulte gratuité pour les membres de l'Association des anciens élèves de l'Ecole des Beaux-Arts et lycéens inscrits en cours publics à l'école (réservation obligatoire)				
Conférence de 2 heures accessible sur inscription préalable	11,50 €	11,60 €	+ 1% arrondi	tarifs versaillais
Elèves cours publics - Ateliers annuels - Base pour une heure de cours par semaine				
Elèves de 5 à 17 ans	178,00 €	179,80 €	+ 1% arrondi	Tarif versaillais + 45%
Elèves de 18 à 25 ans	198,00 €	200,00 €		
Elèves de 26 ans et plus	219,00 €	221,20 €		
Elèves cours publics - Cours de reliure				
Reliure : préparation au CAP	261,00 €	263,60 €	+ 1% arrondi	Tarif versaillais + 67%
Reliure : cours publics	930,00 €	939,30 €		
Stages pendant les vacances scolaires				
Par heure de stage	9,00 €	10,00 €	Cohérence avec UOV	tarif versaillais

Archives communales

Archives communales	Tarifs applicables au 1 ^{er} janvier 2025	Tarifs applicables au 1 ^{er} janvier 2026	Evolution en %
Tarifs TTC au taux de TVA en vigueur			
VENTE DE CATALOGUES D'EXPOSITIONS			
Versailles au cinéma (2005)	10,00 €	10,00 €	
Les Mille-feuilles de la mémoire (2005)	10,00 €	10,00 €	
A nos affiches (2006)	10,00 €	10,00 €	
Figures de l'archive. L'imaginaire de J. Bonnemaison (2007)	10,00 €	10,00 €	
La rue est à nous (2007)	10,00 €	10,00 €	
Une petite place (2009)	12,00 €	12,00 €	
Chacun cherche son toit (2011)	12,00 €	12,00 €	
Nouvelles vagues. Le 7 ^{ème} art s'affiche au cinéma (2012)	12,00 €	12,00 €	
Travailler à la Ville. Le personnel communal de Versailles (XIX-XXI ^e siècles) (2015)	12,00 €	12,00 €	
VENTE D'OUVRAGES			
Montreuil. Au coin de la rue. (2007)	10,00 €	10,00 €	
Porchefontaine. Au coin de la rue. (2010)	10,00 €	10,00 €	
Jussieu-Petits Bois-Picardie. Au coin de la rue (2011)	10,00 €	10,00 €	
Clagny-Glatigny. Au coin de la rue (2012)	10,00 €	10,00 €	
Chantiers. Au coin de la rue (2022)	16,00 €	16,00 €	
L'ange du silence. Le patrimoine funéraire de Versailles (2013)	12,00 €	12,00 €	
VENTE D'INSTRUMENTS DE RECHERCHE			
Catalogue de la collection Boissière (2003)	6,00 €	6,00 €	
Répertoire du fonds du centre hospitalier de Versailles (2004)	6,00 €	6,00 €	
Catalogue des collections photographiques (2005)	6,00 €	6,00 €	
Répertoire des registres paroissiaux et d'état civil et tables décennales de Versailles (2006)	6,00 €	6,00 €	
Versailles délibère... (2008)	6,00 €	6,00 €	
Rendez-vous au coq hardi... (2009)	6,00 €	6,00 €	
Comptons-nous... (2011)	6,00 €	6,00 €	
<i>Une réduction de 20 % est accordée aux libraires et à l'Office du Tourisme de Versailles</i>			
<i>Une réduction de 25% est accordée au personnel de la Ville et du CCAS de Versailles, uniquement sur l'ouvrage "Travailler à la Ville"</i>			
<i>Frais de port en sus (précisions sur demande)</i>			

Musée Lambinet - Espace Richaud - Carré à la farine

Détail des tarifs	Tarifs applicables au 1 ^{er} janvier 2025	Tarifs applicables au 1 ^{er} janvier 2026	Evolution
DROITS D'ENTREE Musée Lambinet, Espace Richaud			
Droits d'entrée individuels			
Pour un seul établissement (Musée Lambinet, Espace Richaud)			
Plein tarif	7,00 €	7,00 €	Inchangés
Tarif réduit *	5,00 €	5,00 €	
Tarif couplé Musée-Richaud pendant les expositions payantes (validité 8 jours calendaires flottants)			
Plein tarif	9,50 €	9,50 €	Inchangés
Tarif réduit *	7,50 €	7,50 €	
Gratuité			
Événements spéciaux (dont Nuit des Musées, Journées du Patrimoine, tous les derniers dimanche du Mois, Nuit de la création)	Gratuit	Gratuit	
Personne de moins de 26 ans, amis du Musée Lambinet, amis de la Bibliothèque de Versailles, titulaires carte guide-conférenciers, titulaire Pass Education, titulaire carte de presse , demandeurs d'emploi, titulaire carte invalidité et 1 accompagnateur, cartes ICOM, carte culture et 1 accompagnateur, carte Maison des artistes, carte ambassadeur du Musée et accompagnateur	Gratuit	Gratuit	
* Tarif réduit : plus de 65 ans, groupes de plus de 10 personnes, carte familles nombreuses, détenteurs de la carte "un an à Versailles", Pass Destination			
Location d'audioguides			
Audioguide par appareil et par visite y compris en cas de gratuité du droit d'entrée	3,00 €	3,00 €	Inchangés
Droits de parole			
Pour les guides-conférenciers autres que ceux employés par des établissements culturels ou couverts par une convention de collaboration	30,00 €	30,00 €	Inchangés
Visites guidées individuelles intégrant les droits d'entrée			
Visite guidée adulte ou enfant (Musée Lambinet et Espace Richaud)	10,00 €	10,00 €	Inchangés
Prestation de médiation innovante (par personne)	30,00 €	30,00 €	
Soirée d'exception à l'initiative du musée Lambinet		50,00 €	Création 2025
Visites guidées pour groupes d'adultes (hors droits d'entrée à régler)			
En semaine	119,00 €	119,00 €	
Samedi et dimanche	144,00 €	144,00 €	Inchangés
Animation Team Building (par personne dans le cadre d'un groupe constitué)	35,00 €	35,00 €	
Visites pour établissements d'enseignement ou établissements sociaux - tarif par groupe limité à 40 visiteurs			
<i>Applicable Musée Lambinet, Espace Richaud</i>			
Droit d'entrée sans conférence	Gratuit	Gratuit	
Droit d'entrée avec visite guidée organisée par les écoles primaires versaillaises publiques ou privées sous contrat, centres de loisirs versaillais, établissements petite enfance municipaux versaillais, maisons de quartiers et centres sociaux versaillais	Gratuit	Gratuit	Inchangés
Droit d'entrée avec visite guidée organisées par d'autres écoles primaires, établissements d'enseignement secondaire ou supérieur, autres centres de loisirs ou centres sociaux (pour une heure de prestation)	50,00 €	50,00 €	
Activités de médiation pour individuels			
Anniversaire Atelier par enfant (7 minimum - 12 maximum)	16,00 €	16,00 €	
Atelier artistique adulte	20,00 €	20,00 €	Inchangés
Activités intergénérationnelles	10,00 €	10,00 €	
GUIDES ET CATALOGUES - Tarifs TTC au taux de TVA en vigueur			
Guide 2022 des collections du Musée	20,00 €	20,00 €	
Catalogue "Molière, la fabrique d'une gloire nationale" (2021)	35,00 €	35,00 €	
Catalogue "Willy Ronis" (2021)	38,00 €	38,00 €	
Hors série "Les armes savantes" (2018)	3,00 €	3,00 €	
Catalogue Arnaud Adami (2022)	15,00 €	15,00 €	
Catalogue "Kertesz-Lartigue, un pas de côté" (2022)	15,00 €	15,00 €	
Catalogue Diane Benoît du Rey "Hyphnose" (2023)	18,00 €	18,00 €	
Catalogue Alexandre-Jean Dubois-Drahonet "Un talent retrouvé" (2023)	29,00 €	29,00 €	Inchangés
Catalogue "Grandeur de l'imperceptible - Philippe Lejeune" (2019)	5,00 €	5,00 €	
Catalogue "Robots, émergence d'une culture japonaise" - Tarif grand public	15,00 €	15,00 €	
Catalogue "Robots, émergence d'une culture japonaise"	11,10 €	11,10 €	
Carnet de coloriage - Moins de 50 exemplaires - Tarif à l'unité *	8,00 €	8,00 €	
Carnet de coloriage - 50 exemplaires et plus - Tarif à l'unité *	6,00 €	6,00 €	
Catalogue "Zola photographe" (2025)		19,00 €	
Catalogue "Passion post-impressionniste, histoire d'une collection" (2025)		20,00 €	Création en 2025

Ancienne Poste

Détail des tarifs	Tarifs applicables au 1 ^{er} janvier 2025	Tarifs applicables au 1 ^{er} janvier 2026	Evolution
DROITS D'ENTREE Ancienne Poste			
Droits d'entrée individuels			
Pour un seul établissement (Musée Lambinet, Espace Richaud ou Ancienne Poste)			
Plein tarif	7,00 €	7,00 €	Inchangés
Tarif réduit *	5,00 €	5,00 €	
* Tarif réduit : plus de 65 ans, carte familles nombreuses, adhérents de la société des Amis de Versailles, détenteurs de la carte "un an à Versailles", Personne de moins de 26 ans ressortissante de l'Union européenne			
Gratuité *	0,00 €	0,00 €	
* Gratuité : Personne de moins de 6 ans ressortissante de l'Union européenne, amis de la Bibliothèque de Versailles, conférenciers, enseignants, journalistes, demandeurs d'emploi, titulaire carte invalidité et accompagnateur, cartes ICOM, carte culture et accompagnateur, carte Maison des artistes, carte ambassadeur du Musée et accompagnateur.			
Location d'audioguides			
Audioguide par appareil et par visite y compris en cas de gratuité du droit d'entrée	3,00 €	3,00 €	Inchangé
Droits de parole			
Pour les guides-conférenciers autres que ceux employés par des établissements culturels ou couverts par une convention de collaboration	30,00 €	30,00 €	Inchangé
Visites guidées individuelles intégrant les droits d'entrée			
Visite guidée plein tarif	12,00 €		Création
Visite guidée tarif réduit	8,00 €		
Visite guidée pour bénéficiaires de la gratuité	5,00 €		
Ateliers intégrant les droits d'entrée			
Ateliers plein tarif	15,00 €		Création
Ateliers tarif réduit	13,00 €		
Ateliers pour bénéficiaires de la gratuité	11,00 €		
Visites guidées pour groupes d'adultes (hors droits d'entrée à régler)			
En semaine	116,00 €	119,00 €	+ 2,5% arrondi
Samedi et dimanche	140,00 €	144,00 €	
Animation Team Building (par personne dans le cadre d'un groupe constitué)	35,00 €	35,00 €	
Visites pour établissements d'enseignement ou établissements sociaux - tarif par groupe limité à 20 visiteurs Ancienne Poste			
Structures versaillaises Écoles (tous niveaux), centres de loisirs, établissements municipaux et structures sociales de Versailles	Gratuit	Gratuit	Inchangés
Hors Versailles Écoles (tous niveaux), universités, centres de loisirs ou structures sociales	50,00 €	50,00 €	
GUIDES ET CATALOGUES - Tarifs TTC au taux de TVA en vigueur			
Catalogue "Robots, émergence d'une culture japonaise" - Tarif grand public		15,00 €	Inchangés
Catalogue "Robots, émergence d'une culture japonaise"		11,10 €	
Affiche		6,00 €	
Carte postale		1,50 €	

Développement associatif

Détail des tarifs	Tarifs applicables au 1 ^{er} janvier 2025	Tarifs applicables au 1 ^{er} janvier 2026	Evolution en %
FORUM DES ASSOCIATIONS - Frais d'inscription et de dossier			
Tarif tente partagé par association adhérente à la Maison des associations	37,50 €	37,90 €	
Tarif tente partagé par association non adhérente à la Maison des associations	49,00 €	49,50 €	+ 1% arrondi
Grille caddie fournie par le titulaire du marché Ville (TTC)	prix coûtant	prix coûtant	
SERVICES AUX ASSOCIATIONS			
rendus au 2bis place de Touraine			
Frais annuels d'adhésion aux services (du 1^{er} janvier au 31 décembre)			
Par association	44,15 €	44,60 €	+ 1% arrondi
La première année d'adhésion, l'adhésion se fera par trimestre calendaire.			
Copies Noir et blanc - tarifs HT au taux de TVA en vigueur			
Format A4 - recto - papier blanc - 75 g	0,059 €	0,059 €	
Format A4 - recto - papier couleur - 75 g	0,062 €	0,063 €	
Format A4 - recto-verso - papier blanc - 75 g	0,111 €	0,112 €	
Format A4 - recto-verso - papier blanc - 100 g	0,118 €	0,119 €	
Format A4 - recto-verso - papier couleur - 75 g	0,115 €	0,116 €	
Format A3 - recto - papier blanc - 75 g	0,117 €	0,118 €	
Format A3 - recto - papier couleur - 75 g	0,124 €	0,125 €	
Format A3 - recto-verso - papier blanc - 75 g	0,222 €	0,225 €	
Format A3 - recto-verso - papier couleur - 75 g	0,228 €	0,231 €	
Copies Couleur - tarifs HT au taux de TVA en vigueur			
Format A4 - recto - papier blanc - 75 g	0,163 €	0,164 €	
Format A4 - recto - papier blanc - 100 g	0,170 €	0,171 €	
Format A4 - recto - papier couleur - 75 g	0,166 €	0,168 €	
Format A4 - recto-verso - papier blanc - 75 g	0,317 €	0,320 €	
Format A4 - recto-verso - papier blanc - 100 g	0,324 €	0,328 €	
Format A4 - recto-verso - papier couleur - 75 g	0,321 €	0,324 €	
Format A3 - recto - papier blanc - 75 g	0,323 €	0,326 €	
Format A3 - recto - papier couleur - 75 g	0,331 €	0,335 €	
Format A3 - recto-verso - papier blanc - 75 g	0,636 €	0,642 €	
Format A3 - recto-verso - papier couleur - 75 g	0,643 €	0,649 €	+ 1% arrondi

Copies, droits de reproduction, produits dérivés

	Tarifs applicables au 1 ^{er} janvier 2025	Tarifs applicables au 1 ^{er} janvier 2026	Evolution	
PHOTOCOPIES DE DOCUMENTS				
Réduction de 50% sur présentation d'une carte d'étudiant ou universitaire : élève, étudiant ou professeur.				
Photocopies Noir et Blanc (A4) (l'unité sur commande uniquement)	0,10 €	0,10 €	Inchangés	
Photocopies Noir et Blanc (A3) (l'unité sur commande uniquement)	0,20 €	0,20 €		
Photocopies A4 carte 10 unités	1,10 €	1,10 €		
Photocopies A4 carte 25 unités	2,50 €	2,50 €		
Photocopies A4 carte 50 unités	4,60 €	4,60 €		
Photocopies A3 carte 10 unités	2,20 €	2,20 €		
Photocopies A3 carte 25 unités	5,10 €	5,10 €		
Photocopies A3 carte 50 unités	9,00 €	9,00 €		
Photocopie d'après micro film et support numérique	0,65 €	0,65 €		
Copie et envoi d'actes d'état-civil				
Actes d'état-civil	Gratuit	Gratuit	Inchangé	
REPRODUCTION DE DOCUMENTS				
Communication sous format numérique d'ouvrages ou extraits d'ouvrages à caractère scientifique - lot de 10 pages reproduites par le personnel municipal (10 premières pages gratuites)	5,50 €	5,50 €	Inchangés	
Tirage universitaire - reproduction par un prestataire extérieur	paiement direct à l'entreprise habilitée	paiement direct à l'entreprise habilitée		
Communication de vues de documents déjà numérisés	Gratuit	Gratuit		
Fourniture de fichiers numériques non accessibles en ligne				
Document des Archives municipales déjà numérisé (l'unité, sur commande uniquement - support non fourni)	2,45 €	2,45 €	Inchangés	
Document des Archives municipales à numériser de format inférieur ou égal au A4 (l'unité, sur commande uniquement - support non fourni)	3,70 €	3,70 €		
Document des Archives municipales à numériser de format supérieur au A4 et inférieur ou égal au A3 (l'unité, sur commande uniquement - support non fourni)	4,90 €	4,90 €		
Document des Archives municipales à numériser de format supérieur au A3 (l'unité, sur commande uniquement - support non fourni)	7,45 €	7,45 €		
REPRODUCTION DE DOCUMENTS POUR EDITION COMMERCIALE				
Fourniture de fichiers numériques				
Fichier numérique haute définition d'œuvres du Musée Lambinet disponible pour usage commercial hors édition	33,10 €	33,10 €	Inchangés	
Fichier numérique d'œuvres du Musée Lambinet haute définition à créer pour usage commercial hors édition	66,20 €	66,20 €		
Utilisation pour édition				
Ouvrage par image	96,40 €	96,40 €	Inchangés	
Édition publicitaire par image	85,70 €	85,70 €		
Produit dérivé par image pour 100 exemplaires	85,70 €	85,70 €		
Utilisation pour diffusion				
Télévision, jeu vidéo et cinéma forfait pour 10 ans, par image	321,40 €	321,40 €	Inchangés	
Projection, animation graphique, borne, murs d'images, panneau d'exposition par image	53,60 €	53,60 €		
Site internet et jeux en ligne	53,60 €	53,60 €		

Copies, droits de reproduction, produits dérivés

	Tarifs applicables au 1 ^{er} janvier 2025	Tarifs applicables au 1 ^{er} janvier 2026	Evolution
Cartes postales - Tarif TTC au taux de TVA en vigueur			
Cartes postales	1,50 €	1,50 €	Inchangé
Affiches d'exposition - Tarif TTC au taux de TVA en vigueur			
Affiche noir et blanc - affiche couleur - 60 x 40 ou équivalent	5,20 €	5,20 €	Inchangé
Autres produits dérivés - Tarifs TTC au taux de TVA en vigueur			
Sac en toile (Totebag)	4,80 €	4,80 €	Inchangés
Crayons	1,60 €	1,60 €	
Sac conçu à partir de bâches de communication non réutilisables - Petit modèle	11,00 €	11,00 €	
Sac conçu à partir de bâches de communication non réutilisables - Modèle intermédiaire	13,00 €	13,00 €	
Sac conçu à partir de bâches de communication non réutilisables - Grand modèle	15,00 €	15,00 €	
Sac conçu à partir de bâches de communication non réutilisables - Très grand modèle		20,00 €	Création 2025
Sac conçu à partir de bâches de communication non réutilisables - Présentant des traces d'usure	5,00 €	5,00 €	Inchangé
Sac conçu à partir de kakémonos non réutilisables - Grand et très grand modèles	21,00 €	25,00 €	19%
Supports souples - Tarifs TTC au taux de TVA en vigueur			
Bache barrière Héras ou bache Vauban	40,00 €	40,00 €	Inchangés
Bache Hôtel de ville	155,00 €	155,00 €	
Kakémonos	50,00 €	50,00 €	
Bache scène	110,00 €	110,00 €	

Magazines et encarts dans les supports de communication

	Tarifs applicables au 1 ^{er} janvier 2025	Tarifs applicables au 1 ^{er} janvier 2026	Evolution en %	
MAGAZINE MENSUEL D'INFORMATION VERSAILLES - 50 000 exemplaires				
VENTE DE LA PUBLICATION				
Abonnement annuel - tarif assujetti à la TVA	29,00 €	29,00 €	Inchangé	
ESPACES PUBLICITAIRES - tarifs HT au taux de TVA en vigueur				
4ème de couverture	3 940,00 €	3 940,00 €	Inchangés	
3ème de couverture	3 264,00 €	3 264,00 €		
Page intérieure	2 702,00 €	2 702,00 €		
Demi page	1 540,00 €	1 540,00 €		
Quart de page	922,00 €	922,00 €		
<i>Emplacement préférentiel : page de droite : majoration de 20%</i> <i>Les tarifs utilisés sont ceux en vigueur à la date de signature de l'ordre d'insertion</i>				
Tarifs dégressifs accordés				
10 % pour 3 parutions	15 % pour 5 parutions	25 % pour 10 parutions		
Remise de 15 % aux agences de publicité mandatées par leurs clients, non cumulable avec les dégressifs de volumes				
PUBLI REPORTAGE - à l'intérieur de la rubrique Entreprendre- Tarif HT au taux de TVA en vigueur				
PUBLI-REPORTAGE -"commerces"				
Formule demi-page	922,00 €	922,00 €	Inchangé	
PLAN DE VILLE				
ESPACES PUBLICITAIRES - tarifs HT au taux de TVA en vigueur				
4ème de couverture - tirage 40 000 exemplaires	2 650,00 €	2 650,00 €	Inchangés	
4ème de couverture - tirage 20 000 exemplaires	1 330,00 €	1 330,00 €		

Occupation du domaine public pour des manifestations, des tournages, des prises de vues et stationnement de véhicules à but lucratif

	Tarifs applicables au 1 ^{er} janvier 2025	Tarifs applicables au 1 ^{er} janvier 2026	Evolution
OCCUPATION DE L'ESPACE PUBLIC EXTERIEUR			
Sans mesure particulière			
par 1/2 journée d'occupation (quel que soit l'objet)	1 454,00 €	1 469,00 €	
par journée d'occupation (quel que soit l'objet)	2 892,00 €	2 921,00 €	+ 1% arrondi
Avec mesure particulière (fermeture de rue, interdiction de stationnement, autre intervention technique. Le coût des mesures s'ajoute au forfait d'occupation)			
par 1/2 journée d'occupation (quel que soit l'objet)	1 953,00 €	1 973,00 €	+ 1% arrondi
par journée d'occupation (quel que soit l'objet)	3 905,00 €	3 944,00 €	
Stationnement véhicules techniques pour 1 véhicule (par jour)		259,00 €	
Stationnement véhicules techniques pour 3 véhicules (par jour)		770,00 €	Création
Stationnement véhicules techniques pour 5 véhicules (par jour)	1 286,00 €	1 299,00 €	
Stationnement véhicules techniques pour 7 véhicules (par jour)	1 784,00 €	1 802,00 €	
Stationnement véhicules techniques pour 10 véhicules (par jour)	2 556,00 €	2 582,00 €	+ 1% arrondi
Stationnement véhicules techniques par véhicule supplémentaire (par jour)	347,00 €	350,00 €	
Interventions service technique (autre que fermeture de rue et interdiction de stationnement)			
Heure d'interventions d'agents techniques (nettoyage de voirie, manutention, mise en sécurité, réparations, intendance...) - semaine	39,00 €	39,40 €	
Heure d'interventions d'agents techniques (nettoyage de voirie, manutention, mise en sécurité, réparations, intendance ...) - WE	56,00 €	56,60 €	+ 1% arrondi
Heures d'interventions d'agents techniques (nettoyage de voirie, manutention, mise en sécurité, réparations, intendance...) - nuit	78,00 €	78,80 €	
Réservation de stationnement à but lucratif (hors tournage et prise de vue, hors déménagement)			
Place de stationnement par 1/2 journée d'occupation		150,00 €	
Place de stationnement par journée d'occupation		259,00 €	Création
OCCUPATION DE LOCAUX SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES			
Tarifs HT - Assujettissement à la TVA selon les règles en vigueur			
Centre de loisirs primaire des Grands Chênes (par jour)	2 070,00 €	2 091,00 €	
Ecole (par jour)	2 070,00 €	2 091,00 €	
Abattement de 7 à 13 jours de tournage		réduction du tarif de 10%	
Abattement à partir de 14 jours de tournage		réduction du tarif de 20%	+ 1% arrondi
OCCUPATION DE LA PLACE SAINT-Louis			
dans le cadre des projets d'animation - Tarif de location d'un emplacement			
Exposants versaillais : le module 3x3 simple	45,00 €	45,00 €	Inchangés
Exposants versaillais : le module 3x3 avec tente	85,00 €	85,00 €	
Exposants non versaillais : le module 3x3 simple	85,00 €	86,00 €	+ 1% arrondi
Exposants non versaillais : le module 3x3 avec tente	172,00 €	174,00 €	

Occupation temporaire de salles ou équipements

Selon la nature des usagers, des réductions peuvent s'appliquer sur le tarif (voir tableau des modulations)

	Base	Tarifs applicables au 1 ^{er} janvier 2025	Tarifs applicables au 1 ^{er} janvier 2026	Evolution en %
Tarifs HT - Assujettissement à la TVA selon les règles en vigueur				
Salles de réunion				
Totalité du sous-sol de l'Hôtel de Ville*	1/2 jour	1 030,00 €	1 040,00 €	+ 1% arrondi
Salle Montgolfier et Salle Hélène Boucher	1/2 jour		420,00 €	Création
Salles de plus de 100 m ² de superficie				
Equipements sportifs	heure	23,70 €	24,00 €	
<i>Salle Clément Piolet au gymnase Montbauron (215 m²)</i>				
Hôtel de Ville	1/2 jour	310,00 €	313,00 €	
<i>Salle Montgolfier (130m²)</i>				
Salles de 50 à 100 m ² de superficie				
Equipement sportifs	heure	17,50 €	18,00 €	
<i>Salle sous tribune</i>				
Hôtel de Ville	1/2 jour	230,00 €	232,00 €	
<i>Salle Marcel Denis</i>				
<i>Maison des associations et de l'emploi</i>	1/2 jour	44,00 €	37,00 €	+ 1% arrondi et Intégration de la TVA
<i>Salles 1 et 16 de la Maison des associations et de l'emploi</i>				
Salles de 20 à 50 m ² de superficie				
Hôtel de Ville	1/2 jour	173,00 €	175,00 €	+ 1% arrondi
<i>Salles C.Ader, Saint-Exupéry, Guynemer, Hélène Boucher</i>				
<i>Maison des associations et de l'emploi</i>	1/2 jour	22,80 €	19,00 €	+ 1% arrondi et Intégration de la TVA
<i>Salles 3, 10, 11, 12, 13, 14 et 15 de la Maison des associations et de l'emploi</i>				
Espace de convivialité sportive				
Club house	heure		50,00 €	Création
Salles polyvalentes et salles d'atelier en maisons de quartier				
Salles de plus de 100 m ² de superficie	heure	72,10 €	61,00 €	
Salles de 50 à 100 m ² de superficie	heure	30,90 €	26,00 €	+ 1% arrondi et Intégration de la TVA
Salles de 20 à 50 m ² de superficie	heure	15,50 €	13,00 €	
Salles de moins de 20 m ² de superficie	heure	7,20 €	6,00 €	
Salles de cours et de conférence - les coûts de régie technique et gardiennage ne sont pas inclus				
Les coûts de mise à disposition seront majorés de 30% le week-end et les jours fériés ainsi que pour toute location à partir de 18h				
Université ouverte de Versailles - auditorium et hall	1/2 jour	1 030,00 €	867,00 €	
Musée Lambinet - auditorium	1/2 jour	390,00 €	328,00 €	+ 1% arrondi et Intégration de la TVA
Bibliothèque - salle Augusta Holmès	1/2 jour		210,00 €	
	Jour		340,00 €	Création
Ecole des Beaux-Arts				
Atelier de gravure équipé	1/2 jour	150,00 €	126,00 €	
	Jour	240,00 €	202,00 €	
Atelier de reliure équipé	1/2 jour	100,00 €	84,00 €	
	Jour	180,00 €	152,00 €	
<i>Salle de 30 m²</i>	1/2 jour	40,00 €	34,00 €	
	Jour	60,00 €	51,00 €	
	Semaine	240,00 €	202,00 €	
	Mois	850,00 €	715,00 €	
<i>Salle de 45 m²</i>	1/2 jour	50,00 €	42,00 €	+ 1% arrondi et Intégration de la TVA
	Jour	75,00 €	63,00 €	
	Semaine	300,00 €	253,00 €	
	Mois	1 050,00 €	884,00 €	
<i>Salle de 65 m²</i>	1/2 jour	80,00 €	67,00 €	
	Jour	120,00 €	101,00 €	
	Semaine	480,00 €	404,00 €	
	Mois	1 700,00 €	1 431,00 €	
<i>Salle de 100 m²</i>	1/2 jour	100,00 €	84,00 €	
	Jour	150,00 €	126,00 €	
	Semaine	600,00 €	505,00 €	
	Mois	2 100,00 €	1 768,00 €	
Salles multi-activités				
Salles d'activités pour activités adulte	heure	26,80 €	23,00 €	
Salles d'activités pour activités enfants	heure	9,30 €	8,00 €	+ 1% arrondi et Intégration de la TVA
<i>Salle de gymnastique volontaire du Centre sportif de Porchefontaine, salle de musculation Canopée, salle Alain Pougault du stade Porchefontaine, salle polyvalente Porchefontaine</i>				
<i>EE JJ Tharaud, EE La Quintinie, GS Abert Thierry, EM P.Corneille, EE Wapler, EM La Fontaine, EM Richard Mique, EE C.Perrault, EE Les Condamines, EE Lafitan, EE Frémy, EE Carnot, EM Vieux Versailles, EM Lutins, EE Fleury-Marié</i>				
Studios musicaux				
Studios musicaux	2 heures	56,30 €	47,00 €	+ 1% arrondi et Intégration de la TVA

Occupation temporaire de salles ou équipements

Selon la nature des usagers, des réductions peuvent s'appliquer sur le tarif (voir tableau des modulations)

	Base	Tarifs applicables au 1 ^{er} janvier 2025	Tarifs applicables au 1 ^{er} janvier 2026	Evolution en %
Tarifs HT - Assujettissement à la TVA selon les règles en vigueur				
Espaces de réception				
Les coûts de gardiennage et les coûts d'exploitation en cas de stands de vente ne sont pas inclus Les coûts de mise à disposition seront majorés de 30% le week-end et les jours fériés.				
Salle des Fêtes	1/2 jour	1 174,00 €	1 186,00 €	
Configuration concert - conférence (200 places assises)		156,00 €	158,00 €	
Configuration exposition (60 panneaux)		156,00 €	158,00 €	
Configuration exposition éclairée		195,00 €	197,00 €	
Configuration salon (tables simples, chaises, mange-debout, espaces de circulation)		252,00 €	255,00 €	
Configuration buffet (tables/mange debout/verrerie) Pour 100 personnes		195,00 €	197,00 €	
Configuration buffet (par 100 personnes supplémentaires)		77,00 €	78,00 €	
Service buffet (heure avec 1 agent/100 personnes)		39,00 €	39,00 €	
Configuration déjeuner ou dîner Pour 100 personnes		309,00 €	312,00 €	+ 1% arrondi
Fourniture, installation et nettoyage tables, chaises et nappage (Pour une table et son nappage, et 10 chaises)	Suppléments	45,00 €	45,00 €	
Fourniture/Installation vaisselle et verrerie (pour 10 personnes)		30,00 €	30,00 €	
Installation podium (par module de 2m ²)		10,00 €	10,00 €	
Installation grand écran		156,00 €	158,00 €	
Installation écran connecté Tarifs pour 1 / pour 2			167€ / 250€	Création
Mise à disposition de la chambre froide			83,33 €	
Galerie de l'Hôtel de ville	non aménagée	1/2 jour	628,00 €	634,00 €
Configuration buffet - buffet 2x5m, verrerie, nappe, mange-debout - service buffet pour 100 personnes	Suppléments		233,00 €	235,00 €
Configuration manifestation - tables, panneaux, chaises, nappes, mange-debout, TV			156,00 €	158,00 €
Configuration salon - tables, chaises, mange-debout, espaces de circulation			88,00 €	89,00 €
Mise à disposition de la chambre froide				83,33 €
Création				
Salon Roselier		1/2 jour	206,00 €	208,00 €
Salle des Mariages	avec le mobilier existant	1/2 jour	525,00 €	530,00 €
	retrait du mobilier		233,00 €	235,00 €
	Configuration buffet (tables/mange debout/verrerie) Pour 100 personnes	Suppléments	195,00 €	197,00 €
Salle du Conseil Municipal	non aménagée	1/2 jour	412,00 €	416,00 €
Salle des Mariages, Bureau 302 et antichambre Salle des Mariages		1/2 jour		833,33 €
Totalité de l'étage de l'Hôtel de Ville		1/2 jour	2 421,00 €	2 445,00 €
Jardins de l'Hôtel de Ville (Fer à Cheval)		1/2 jour		500,00 €
Espace Richaud - Espace entier		1/2 jour	2 596,00 €	2 185,00 €
	Configuration assise	Supplément	1 236,00 €	1 040,00 €
Espace Richaud - Chapelle		1/2 jour	783,00 €	659,00 €
Espace Richaud - Chapelle et salle des maquettes			906,00 €	763,00 €
Galerie de la Bibliothèque centrale		1/2 jour	1 854,00 €	1 560,00 €
*uniquement pour organismes publics, sans buffet ni cocktail		heure *	489,00 €	412,00 €
Musée Lambinet - 4 salles d'exposition		1/2 jour	700,00 €	589,00 €
Musée Lambinet - Une salle		1/2 jour	280,00 €	236,00 €
Musée Lambinet - Jardin		1/2 jour	350,00 €	295,00 €
Musée Lambinet - Site complet		1/2 jour	1 051,00 €	885,00 €
				+ 1% arrondi et Intégration de la TVA

Occupation temporaire de salles ou équipements

Selon la nature des usagers, des réductions peuvent s'appliquer sur le tarif (voir tableau des modulations)

	Base	Tarifs applicables au 1 ^{er} janvier 2025	Tarifs applicables au 1 ^{er} janvier 2026	Evolution en %	
Tarifs HT - Assujettissement à la TVA selon les règles en vigueur					
Espaces d'exposition					
<p>Les coûts de gardiennage et les coûts d'exploitation en cas de stands de vente ne sont pas inclus</p> <p>*Les coûts de mise à disposition seront majorés de 30% le week-end et les jours fériés.</p>					
Carré à la farine	1/2 jour	132,00 €	111,00 €	+ 1% arrondi et Intégration de la TVA	
	Semaine	1 200,00 €	1 010,00 €		
Ecole des Beaux-Arts - Galerie d'exposition	1/2 jour	110,00 €	93,00 €	Inchangés	
	Semaine	990,00 €	833,00 €		
Ancienne Poste - Non aménagée					
<i>Les tarifs demi-journée correspondent à 75% du tarif journée.</i>					
Rez-de-chaussée - Le Hall 1er étage - Galerie Haute 2e étage - Médiathèque Rez-de-chaussée + 1er étage Cour "Guinguette" Sous-sol Rez-de-chaussée + 1er étage + Sous-sol Rez-de-chaussée + 1er étage + Sous-sol + 2e étage Rez-de-chaussée + 1er étage + Sous-sol + 2e étage + cour Rez-de-chaussée + 1er étage + Sous-sol + cour	Journée	4 900,00 €	4 900,00 €	Inchangés	
	Journée	5 900,00 €	5 900,00 €		
	Journée		4 900,00 €		
	Journée	8 900,00 €	8 900,00 €		
	Journée	2 000,00 €	2 000,00 €		
	Journée	3 900,00 €	3 900,00 €		
	Journée		11 900,00 €		
	Journée		15 900,00 €		
	Journée		16 900,00 €		
	Journée		12 900,00 €		
Stand de ventes dans le cadre de mise à disposition de salles ou équipements (en sus de la redevance d'occupation).					
Applicable y compris lorsque le stand n'est pas tenu par l'occupant principal de la salle					
Redevance variable d'exploitation		1,5% du chiffre d'affaires réalisé	1,5% du chiffre d'affaires réalisé	Inchangé	
Réfectoires (mise à disposition exceptionnelle)					
Réfectoire	heure	31,00 €	31,00 €	+ 1% arrondi	
EE JJ Tharaud, EE Pershing, EE Wapler, EE C.Perrault, EE Village de Montreuil, EE Edmè Frémy, EE Clément Ader, EE Carnot, EE La Quintinie, EE P.Cornelle, EE Y.Le Coz					
Equipements sportifs					
Possibilité de mettre à disposition par demi-terrain en appliquant une tarification à 50%					
Tarifs non assujettis à la TVA					
Terrains de grand jeu					
Terrain stabilisé	heure	41,00 €	41,00 €	+ 1% arrondi	
Terrain gazon synthétique	heure	82,00 €	83,00 €		
Terrain gazonné	heure	155,00 €	157,00 €		
Terrain d'honneur Montbauron privatisé	heure	670,00 €	677,00 €		
Autres équipements sportifs extérieurs					
Piste d'athlétisme	heure	21,00 €	21,00 €	+ 1% arrondi	
2 couloirs piste Montbauron ; 1 piste Sans souci ; 1/2 piste Porchefontaine ; 1 piste Chantiers					
Piste Mulch espace haut du Montbauron	heure	21,00 €	21,00 €		
Aire d'athlétisme	heure	21,00 €	21,00 €		
Aires de lancer, aires de saut					
Plateaux sportifs extérieurs, terrain de beach volley, basket 3x3	heure	21,00 €	21,00 €		
Terrain de pétanque	heure	5,50 €	6,00 €		
Autres équipements sportifs intérieurs					
Gymnase - Montbauron 1	heure	92,00 €	93,00 €	+ 1% arrondi	
Gymnase - Montbauron 2 et Rémilly	heure	70,00 €	71,00 €		
Halle d'athlétisme du centre sportif de Porchefontaine	heure	62,00 €	63,00 €		
Salle de sport	heure	31,00 €	31,00 €		
<i>Gymnase et salle polyvalente Edmée Frémy, gymnases Sévigné, de Bange, Yves Le Coz, La Source, salle de judo et salle multi et d'escrime de Porchefontaine, salle de danse du gymnase des Pompiers, gymnase Henri Simon, gymnase Richard Mique, gymnase des pompiers</i>					
Mur d'escalade du gymnase Montbauron	heure	29,00 €	29,00 €		
Vestiaires					
Vestiaires (Porchefontaine, Montbauron, Jussieu)	heure		20,00 €	Création	
<i>Les tarifs demi-journée s'appliquent également aux soirées.</i>					
Des pénalités seront appliquées en cas d'annulation tardive ou non-présentation :					
- Salles de réunion, ateliers et activités : tout créneau réservé est dû, sauf annulation plus de 48 heures avant l'événement ;					
- Salles de réception et exposition : en cas d'annulation moins de 15 jours calendaires avant l'événement, l'occupant devra s'acquitter de 50% du montant prévu.					
- Equipements sportifs : tout créneau réservé est dû.					
Des pénalités seront également appliquées en cas de dépassement de l'heure convenue : majoration de 50% du tarif horaire de la salle.					

Modulations des tarifs d'occupation de salles et équipements

Les présentes modulations sont exclusivement applicables aux tarifs d'occupations de salles et équipements.

En l'absence de dispositions prévoyant une modulation, le tarif plein est applicable.

Hors évènements liés à une grande cause nationale (exemple : Téléthon), la gratuité d'une mise à disposition ne peut être accordée que si l'évènement est gratuit. Dans le cas contraire, les modulations ci-dessous ne sont pas applicables. Un titre de recettes pourra être émis en régularisation dans l'hypothèse où la gratuité aurait été accordée à tort.

		Salles de réunion Hôtel de ville (sous-sol) - Maison des associations et de l'emploi	Salles polyvalentes et salles d'atelier en maisons de quartier	Espaces de réception Hôtel de ville - Espace Richaud - Bibliothèque - Musée Lambinet	Espaces d'exposition Carré à la farine - Ancienne Poste - Galerie de l'Ecole des Beaux-Arts	Salles de cours et de conférence (dont auditoriums)	Equipements sportifs	Salles multi-activités des écoles	Studios musicaux	Réfectoires des écoles		
Associations	Associations sportives versai... ... affiliées à des fédérations sportives nationales ... non affiliées à des fédérations sportives nationales ... liées à des établissements d'enseignement	... affiliées à des fédérations sportives nationales		Tarification identique à celles des associations non sportives		Tarification identique à celles des associations non sportives		Gratuité	Gratuité	Tarification identique à celles des associations non sportives		
		... non affiliées à des fédérations sportives nationales				-30%		Tarif plein				
		... liées à des établissements d'enseignement				En fonction des conditions applicables à l'établissement concerné						
	Associations reconnues d'utilité publique...	... pour un évènement ouvert au public	Tarif plein	Gratuité	Gratuité	Tarif plein	Plein tarif hors UOV UOV : remise 60%	Gratuité	Gratuité	Gratuité		
	Comités d'entreprise		Tarif plein	Tarif plein	Tarif plein	Tarif plein	Tarif plein	Tarif plein		Tarif plein		
	Syndicats professionnels...	... des agents de la ville, du CCAS et de la communauté d'agglomération en lien avec l'exercice de leurs mandats syndicaux	Gratuité Pas d'accès à la maison des associations et de l'emploi.	Gratuité			Gratuité		Gratuité			
	Partis politiques		Pas d'accès à la maison des associations et de l'emploi. Hôtel de ville : Gratuité* hors période couverte par les comptes de campagne. Tarif plein durant cette période.				Gratuité* hors période couverte par les comptes de campagne. Tarif plein durant cette période.			Uniquement en période couverte par les comptes de campagne au tarif plein		
	Syndics		Tarif plein	Tarif plein			Tarif plein	Tarif plein				
	Caisse d'entraide du personnel, Versailles association des sportifs territoriaux, ou associations intervenant dans le cadre d'un évènement municipal		Gratuité	Gratuité	Gratuité	Gratuité	Gratuité	Gratuité	Gratuité	Gratuité		
	Associations versai... ... à rayonnement local - Occupation récurrente ¹ ... à rayonnement local - Occupation ponctuelle ² Pour un évènement ouvert au public ... à rayonnement local - Occupation ponctuelle ² Pour un usage réservé aux membres ... adhérentes à la maison des associations et de l'emploi	... à rayonnement local - Occupation récurrente ¹	Tarif plein	Gratuité					Tarif plein			
		... à rayonnement local - Occupation ponctuelle ² Pour un évènement ouvert au public	Tarif plein	Gratuité	Gratuité	Tarif plein	Gratuité hors UOV -60%	Gratuité		Gratuité		
		... à rayonnement local - Occupation ponctuelle ² Pour un usage réservé aux membres	Tarif plein, hors une gratuité pour une assemblée générale	Gratuité	-50%	Exposition d'un jour : gratuité (hors Ancienne Poste) Toute autre durée : tarif plein	Tarif plein sauf UOV - 60%	-30%	Tarif plein	-50%		
		... adhérentes à la maison des associations et de l'emploi	-75% sur les salles de cet équipement	Tarification identique à celles des associations à rayonnement local								
Etablissements d'enseignements et associations sportives des établissements	Etablissements d'enseignements primaires versai... et leurs associations sportives publics ... privés sous contrat ... privés hors contrat	... publics						Gratuité	Gratuité			
		... privés sous contrat						Gratuité	Gratuité			
		... privés hors contrat						-80%	-80%			
	Etablissements d'enseignements secondaires versai... et leurs associations sportives publics ... privés sous contrat ... privés hors contrat	... publics						Collège : gratuité Lycée : 8€/élève.				
		... privés sous contrat						-80%	-80%			
		... privés hors contrat						-80%	-80%			
	Autres établissements d'enseignements versai... Centre de formation des apprentis Institut médico-éducatif Enseignement supérieur	Centre de formation des apprentis						-80%	-80%			
		Institut médico-éducatif						-80%	-80%			
		Enseignement supérieur						-20%	-20%			
	Etablissements d'enseignements non versai... primaires ou secondaires publics ... privés sous contrat ... privés hors contrat	... publics						-15%	-15%			
		... privés sous contrat						-15%	-15%			
		... privés hors contrat						-15%	-15%			
	Autres établissements d'enseignements non versai... Centre de formation des apprentis Institut médico-éducatif Enseignement supérieur	Centre de formation des apprentis						-80%	-80%			
		Institut médico-éducatif						Tarif plein	Tarif plein			
		Enseignement supérieur						Tarif plein	Tarif plein			
Autres organismes publics	Conventions partenariales ou lien avec un évènement municipal		Gratuité	Gratuité	Gratuité	Tarif plein	Gratuité			Gratuité		
	... pour un usage réservé aux membres		-50%	-50%	-50%	Tarif plein	-50%	Tarif plein				
	... pour un évènement ouvert au public		Gratuité	Gratuité	Gratuité	Tarif plein	Gratuité hors UOV UOV : remise 60%	Gratuité		Gratuité		
	... pour des permanences ouvertes au public (CAF, CD78, DGFIP)		Gratuité	Gratuité			Gratuité		Gratuité			

¹ Occupation récurrente : exemple : tous les mardis de 15h à 16h

² Occupation ponctuelle : exemple : le lundi 10 juin de 9h à 10h

* Les frais de régie technique et de gardiennage restent dus à tarif plein, car ils correspondent à des charges supplémentaires pour la collectivité.

Espaces d'exposition et de réception (Hors Ancienne Poste)									
Les coûts de gardiennage et les coûts d'exploitation en cas de stands de vente ne sont pas inclus									
Les coûts de mise à disposition seront majorés de 30% le week-end et les jours fériés (hors Carré à la farine), ainsi que pour toute location à partir de 18h (19h pour le Carré à la farine). Coefficients de variation pour occupation prolongée : en deçà de 4h : 0% ; entre 4 et 8h : -5% ; au-delà de 8h : -10%.									
Ancienne Poste									
Les coûts de gardiennage et les coûts d'exploitation en cas de stands de vente ne sont pas inclus									
Les coûts de mise à disposition seront majorés de 30% le week-end et les jours fériés.									
Coefficients de variation pour occupation prolongée : en deçà de 2 jours : 0% ; 2 jours : -5% ; 3 jours : -10% ; au-delà de 4 jours : -15%.									

Stationnement

STATIONNEMENT PAYANT DE SURFACE

Détail des tarifs	Tarifs applicables au 1 ^{er} janvier 2025	Tarifs applicables au 1 ^{er} janvier 2026	Evolution en %
Stationnement - tarifs TTC au taux de TVA en vigueur			

PARKING DE L'AVENUE DE L'EUROPE : 8h00 - 19h00 - tous les jours de la semaine

Quart d'heure de stationnement	0,60 €	0,60 €	Inchangés
Ticket perdu / jour de présence du véhicule	27,00 €	27,00 €	
Badge perdu	30,00 €	30,00 €	
Pas d'abonnement possible			

PARKING DE L'AVENUE DE SCEAUX : 8h00 - 19h00 - tous les jours de la semaine

Quart d'heure de stationnement (pour la première heure)	Gratuit	Gratuit	Inchangés
Quart d'heure de stationnement (pour les heures suivantes)	0,60 €	0,60 €	
Ticket perdu (par jour de présence du véhicule)	27,00 €	27,00 €	
Badge perdu	30,00 €	30,00 €	
Mêmes abonnements que sur voirie			

* en raison de la décision de l'Etat d'assujettir les parcs en enclos à la TVA

Stationnement - tarifs non assujettis à la TVA

STATIONNEMENT SUR VOIRIE - 9h - 12h30 et 14h - 19h

Zone VERTE - Redevance horaire de stationnement (fractionnable par tranche de 0,10 € sauf forfait)

Minimum de perception pour un quart d'heure	0,60 €	0,60 €	Inchangés
Heure de stationnement (pour la première heure)	2,20 €	2,20 €	
Heure de stationnement (pour la 2 ^{ème} heure)	2,60 €	2,60 €	
Heure de stationnement (pour la 3 ^{ème} heure)	2,80 €	2,80 €	
Heure de stationnement (pour la 4 ^{ème} heure)	3,00 €	3,00 €	
Heure de stationnement (pour la 5 ^{ème} heure)	3,20 €	3,20 €	
Heure de stationnement (pour la 6 ^{ème} heure)	3,40 €	3,40 €	
Forfait du début de la 7 ^{ème} à la 8 ^{ème} heure et quart	28,00 €	28,00 €	
Forfait pour 8 heures et demie de stationnement	40,00 €	40,00 €	

Le forfait post-stationnement sera de 40 €, minoré à 28 € en cas de paiement dans les 5 jours calendaires

Zone ORANGE - Redevance horaire de stationnement (fractionnable par tranche de 0,10 € sauf forfait)

Minimum de perception pour un quart d'heure	0,60 €	0,60 €	Inchangés
Heure de stationnement (pour la première heure)	2,20 €	2,20 €	
Heure de stationnement (pour la 2 ^{ème} heure)	2,60 €	2,60 €	
Forfait pour 4 heures de stationnement	8,00 €	8,00 €	
Forfait pour 8 heures et quart de stationnement	14,00 €	14,00 €	
Forfait pour 8 heures et demie de stationnement	40,00 €	40,00 €	

Le forfait post-stationnement sera de 40 €, minoré à 28 € en cas de paiement dans les 5 jours calendaires

Zone ROUGE - Redevance horaire de stationnement (fractionnable par tranche de 0,10 € sauf forfait)

Minimum de perception pour un quart d'heure	0,60 €	0,60 €	Inchangés
Heure de stationnement (pour la première heure)	2,20 €	2,20 €	
Heure de stationnement (pour la 2 ^{ème} heure)	3,10 €	3,10 €	
Heure de stationnement (pour la 3 ^{ème} heure)	4,30 €	4,30 €	
Heure de stationnement (pour la 4 ^{ème} heure)	6,20 €	6,20 €	
Forfait pour 4 heures et quart de stationnement	40,00 €	40,00 €	

Le forfait post-stationnement sera de 40 €, minoré à 28 € en cas de paiement dans les 5 jours calendaires

Abonnements dans les zones le permettant

Abonnement mensuel - résidents	34,20 €	34,50 €	+ 1% arrondi
Abonnement annuel - résidents (possibilité de paiement par prélèvement mensuel de 24,50 €)	291,00 €	294,00 €	
Abonnement mensuel - professionnels	75,70 €	76,50 €	
Abonnement annuel - professionnels (possibilité de paiement par prélèvement mensuel de 49 €)	582,00 €	588,00 €	
Abonnement annuel sur voirie - week-end – résidents	83,70 €	84,50 €	
Abonnement annuel loueur, avec limite de 5 abonnements pour les véhicules utilitaires	1 247,00 €	1 259,00 €	
Abonnement annuel – professions médicales désignées dans le règlement pour un véhicule immatriculé au nom du professionnel de santé (ou de la structure employeuse)	Gratuité	Gratuité	

RECHARGE DE VÉHICULES ELECTRIQUES

STATIONNEMENT SUR VOIRIE PAYANTE OU PARKING EN ENCLOS

Consommation électrique sur voirie payante ou parc en enclos (par kW)	0,30 €	0,30 €	Inchangé
---	--------	--------	----------

STATIONNEMENT SUR VOIRIE GRATUITE

Utilisation de l'équipement dédié (par minute)	0,03 €	0,03 €	Inchangés
Consommation électrique (par kW)	0,30 €	0,30 €	

DROITS DE STATIONNEMENT DES TAXIS

Tarif semestriel	327,20 €	330,50 €	+ 1% arrondi
------------------	----------	----------	--------------

Occupations du domaine public pour des activités commerciales

Détail des tarifs	Tarifs applicables au 1 ^{er} janvier 2025	Tarifs applicables au 1 ^{er} janvier 2026	Evolution en %
TERRASSES			
TERRASSES OUVERTES			
Par m ² et par année - Ce tarif peut être payé en une fois ou en sept prélèvements automatiques mensuels entre les mois de juin et décembre. Il sera appliqué au pro rata temporis pour un commerçant installé en cours d'année.			
a) zone 1 : rues touristiques piétonnes ou proches des gares- voir liste dans règlement	68,20 €	68,90 €	
b) zone 2 : rues commerçantes - pôle majeur- voir liste dans règlement	59,10 €	59,70 €	+ 1% arrondi
c) zone 3 : autres rues	49,00 €	49,50 €	
TERRASSES FERMÉES			
Par m ² et par année - Ce tarif peut être payé en une fois ou en sept prélèvements automatiques mensuels entre les mois de juin et décembre. Il sera appliqué au pro rata temporis pour un commerçant installé en cours d'année.			
a) zone 1 : rues touristiques piétonnes ou proches des gares- voir liste dans règlement	336,30 €	339,70 €	
b) zone 2 : rues commerçantes - pôle majeur- voir liste dans règlement	279,10 €	281,90 €	+ 1% arrondi
c) zone 3 : autres rues	231,80 €	234,10 €	
TERRASSES SAISONNIERES			
par m ² et par saison (période définie annuellement par voie d'arrêté, comprise entre avril et octobre)			
Extension des terrasses : tarif au m ² par saison, applicable lors de la mise en place d'une voie piétonne pour l'installation de la terrasse, pour les extensions du soir et de fin de semaine	115,90 €	117,10 €	
Extension de terrasses : tarif au m ² par saison, applicable pour les extensions du soir et de fin de semaine	77,90 €	78,70 €	+ 1% arrondi
ETALAGES ET CHEVALETS en saillie suspendus ou placés sur le sol - par m ² et par an			
a) zone 1 : rues commerçantes (pôle majeur) - voir liste dans règlement	129,40 €	130,70 €	
b) zone 2 : pôle de proximité - voir liste dans règlement	107,60 €	108,70 €	+ 1% arrondi
c) zone 3 : autres rues	80,50 €	81,30 €	
COMMERCANTS PERMANENTS			
Manège d'enfants (par mois)	616,10 €	622,30 €	
Marchands ambulants : frites, crêpes, glaces, confiserie ... (par m ² et par mois)	120,30 €	121,50 €	+ 1% arrondi
COMMERCANTS TEMPORAIRES ou INSTALLATIONS TEMPORAIRES			
COMMERCANTS ou DEMONSTRATEURS			
Par jour, par m ² : animations commerciales effectuées au profit d'un commerçant	50,20 €	50,70 €	
Par jour, par m ² : toutes occupations à titre précaire	19,10 €	19,30 €	+ 1% arrondi
Par jour, par m ² : implantation de tentes sur le domaine public	5,50 €	5,60 €	
STAND DE VENTES DANS LE CADRE DE L'IMPLANTATION DE TENTES SUR LE DOMAINE PUBLIC			
1) Redevance fixe d'exploitation (par m ² et par jour)	5,50 €	5,60 €	+ 1% arrondi
2) Redevance variable d'exploitation	1,5% du chiffre d'affaires réalisé	1,5% du chiffre d'affaires réalisé	Inchangé
FETE FORAINE (pour l'ensemble des manèges)			
Occupation de l'espace public (par jour)	1 317,00 €	905,00 €	Nouvelle base tarifaire
ANIMATIONS DE GUIGNOL			
Forfait par jour	170,00 €	172,00 €	+ 1% arrondi
PISTES D'ACCES AUX STATIONS SERVICES - par m ² et par an			
Tarif unique	61,80 €	62,40 €	+ 1% arrondi
RETARD DE PAIEMENT pour toute occupation du domaine public pour des activités commerciales			
Retard de paiement (par règlement en retard et par mois de retard)	10 % du montant impayé avec un seuil minimal forfaitaire de 20 €		Inchangé
ABATTEMENT DE DROITS pour toute occupation du domaine public pour des activités commerciales			
En cas de perte de jouissance, supérieure à un mois, des droits d'occupation en raison de travaux d'ampleur réalisés par la Ville ou ses concessionnaires (impliquant un changement dans la répartition des flux entre chaussées et trottoirs ou d'un trottoir à l'autre). Abattement mensuel arrondi à l'unité temporelle inférieure (ex: 1 mois pour 6 semaines de perte de jouissance)	exonération de la redevance correspondant à la durée des travaux		Inchangé

Occupations du domaine public pour des activités commerciales

DROITS DE PLACE - MARCHES

Détail des tarifs		Tarifs applicables au 1 ^{er} janvier 2025	Tarifs applicables au 1 ^{er} janvier 2026	Evolution en %	
COMMERÇANTS ABONNES					
1 - MARCHES ALIMENTAIRES					
<i>Marché alimentaire Notre Dame</i>					
- abonnés sous les pavillons - consommation sur place	par mois par m ²	45,10 €	45,60 €	+ 1% arrondi	
- abonnés sous les pavillons - vente d'approvisionnement - RDC	par mois par m ²	24,80 €	25,00 €		
- abonnés sous les pavillons - vente d'approvisionnement - Mezzanine	par mois par m ²	12,00 €	12,10 €		
- abonnés sous les pavillons - facturation des charges récupérables		Refacturation des charges aux commerçants			
- abonnés sur les carrés - 3 jours par semaine dts de place	par mois par m ²	9,60 €	9,70 €		
- barnums	par mois par m ²	13,20 €	13,30 €		
- barnum carré à la marée	par mois par m ²	15,30 €	15,50 €		
- complément au droit de place pour animations	Par an, par emplacement < à 20 m ²	56,20 €	56,80 €		
	Par an, par emplacement > à 20 m ²	112,60 €	113,70 €		
	Par an, par emplacement dans les pavillons	168,80 €	170,50 €		
<i>Marchés alimentaires de quartier</i>					
- marchés Saint Louis et Debussy - 1 jour par semaine	par mois par m ²	3,30 €	3,30 €	+ 1% arrondi	
- marchés Saint Louis - 2 jours par semaine	par mois par m ²	5,80 €	5,90 €		
- marché de Porchefontaine - 2 jours par semaine	par mois par m ²	6,40 €	6,50 €		
2 - MARCHE NON ALIMENTAIRE NOTRE DAME (3 marchés par semaine)					
pour une durée inférieure à la journée	par mois par m ²	12,10 €	12,20 €	+ 1% arrondi	
	par mois par m ²	12,30 €	12,40 €		
3 - MARCHE AUX FLEURS (4 marchés par semaine)					
droits de place	par mois par m ²	10,80 €	10,90 €	+ 1% arrondi	
jour supplémentaire - par m ² et par marché	par m ² par marché	1,50 €	1,50 €		
COMMERÇANTS VOLANTS					
Marchés en semaine	par m ² par séance	5,90 €	6,00 €	+ 1% arrondi	
Marchés samedis et dimanches	par m ² par séance	7,10 €	7,20 €		
Artisans et prestataires de service	par m ² par séance	2,50 €	2,50 €		
MAJORATIONS					
Retard de paiement (par règlement en retard et par mois de retard)		10 % du montant impayé avec un seuil minimal forfaitaire de 20 €		Inchangé	
DEBORDEMENTS					
Marchés en semaine	par m ² et par séance lors de laquelle l'infraction est constatée	6,00 €	6,10 €	+ 1% arrondi	
Marchés samedis et dimanches		7,20 €	7,30 €		
Retard non avisé, stationnement en dehors des plages horaires autorisées, absences non justifiées répétitives, dépôt sauvage de déchets	forfait par séance lors de laquelle l'infraction est constatée	22,50 €	22,70 €		

A ces tarifs, s'ajoute, par mois et par m², la redevance déchets due par les commerçants alimentaires, votée par la communauté d'agglomération Versailles Grand Parc.

Autres occupations du domaine public et reproduction du PLU

Autres occupations du domaine public et reproduction du PLU	Tarifs applicables au 1 ^{er} janvier 2025	Tarifs applicables au 1 ^{er} janvier 2026	Evolution en %
OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC EN VUE DE TRAVAUX			
Ces droits sont valables pour 15 jours renouvelables (sauf 2a et 2b), la première quinzaine étant comptée du 1er au 16 inclus. Chaque quinzaine commencée est due en intégralité.			
1-Echafaudage suspendu (par mètre linéaire)	Gracieux	Gracieux	Inchangé
2- Occupation du sol par des baraques de chantier, bennes, bétonnières, nacelles et tous engins analogues			
b) forfait 48 heures ou le WE (par m ²) - au-delà de 48h, forfait semaine	30,10 €	30,40 €	
a) forfait semaine (par m ²), au-delà de la semaine, forfait quinzaine	14,25 €	14,40 €	
c) forfait 1 ^{ère} quinzaine d'occupation (par m ²)	22,30 €	22,50 €	
d) forfait quinzaine supplémentaire (par m ²)	44,45 €	44,90 €	
3- Occupation du sol par l'emprise d'une palissade, échafaudage de pied, faux trottoir, tous matériaux ou matériels autres que ceux du 2° (par m ²)	10,05 €	10,20 €	
4- Occupation sur chaussée d'une palissade (surface développée de la palissade : Longueur x Hauteur) en supplément du tarif n°3 (par m ²)	4,95 €	5,00 €	
5- Poulie de chantier, manches de gravats	Gracieux	Gracieux	
En application de la délibération du Conseil Municipal du 24 juillet 1998, les pétitionnaires d'autorisation de voirie pour les travaux de ravalement, exclusivement, sont exonérés des droits d'occupation pendant une période de 2 mois à compter du premier jour de ladite occupation du domaine public à l'exception des emplacements de stationnement de surface gérés par les sociétés concessionnaires des parcs publics de stationnement.			
OCCUPATION PERMANENTE DU DOMAINE PUBLIC AU SOL OU EN SOUS-SOL			
pour les exploitants de réseaux de communication électroniques (tarif national réglementé par décret 2005-1676 du 27 décembre 2005)			
sur le domaine public routier			
- dans le cas d'une utilisation du sol ou du sous sol, par kilomètre et par artère	48,65 €		
- dans les autres cas, par kilomètre et par artère	64,87 €		
- pour les installations autres que les stations radioélectroniques (par m ² au sol, que le m ² soit occupé intégralement ou partiellement)	32,44 €		
sur le domaine public non routier			
- dans le cas d'une utilisation du sol ou du sous sol, par kilomètre et par artère	1 621,82 €		
- dans les autres cas, par kilomètre et par artère	1 621,82 €		
- pour les installations autres que les stations radioélectroniques (par m ² au sol, que le m ² soit occupé intégralement ou partiellement)	1 054,18 €		
pour toute occupation privative permanente de la voirie publique, verticale ou horizontale de son sol, de son sous-sol (coffres relais, objets non lumineux, autres dispositifs... hors canalisations)			
1°) Redevance de 1 ^{er} établissement (par m ²)	76,90 €	77,70 €	
2°) Redevance annuelle (par m ²)	20,30 €	20,50 €	
Remisage de deux roues ou tricycles utilisés dans le cadre d'activités commerciales			
Par m ² et par semestre, d'avril à septembre (inclus)	118,80 €	120,00 €	
par m ² et par semestre, d'octobre à mars (inclus)	59,45 €	60,00 €	
Stationnement de groupes de deux roues ou tricycles dans le cadre de visites touristiques			
Par vélo et par mois, de mars à novembre (inclus)	27,30 €	27,60 €	
Pénalité pour débordement d'emprise autorisée (par infraction)	5,45 €	5,50 €	
DEMENAGEMENTS			
par jour, du lundi au samedi	182,50 €	184,30 €	
par jour, dimanche et jour férié	246,85 €	249,30 €	
OCCUPATIONS DIVERSES DE VOIRIE			
Occupation privative partie haute ou basse du parking de l'avenue de Sceaux - forfait par jour	961,20 €	970,80 €	
Occupation privative d'un Carré place du marché Notre-Dame (animation) - forfait par jour	1 007,85 €	1 017,90 €	
Occupation privative d'un Carré place du marché Notre-Dame pour exposition de produits sans vente directe - forfait par jour pour 25 m ²	74,25 €	75,00 €	
Occupation privative de la chaussée de l'avenue de Paris entre les avenues Rockefeller et Europe - forfait par jour	3 236,85 €	3 269,20 €	
Occupation privative d'un terre plein de l'avenue de Paris - forfait par jour	757,45 €	765,00 €	
Occupation privative de la Place Saint Louis et de la rue de la Cathédrale - forfait par jour	1 849,15 €	1 867,60 €	
Occupation privative de la Place Saint Louis et de la rue de la Cathédrale - forfait pour 3 occupations dans un trimestre	4 962,90 €	5 012,50 €	
DROITS DE REPRODUCTION DU PLU			
Contre tirage et tirage de plan (le m ²)	6,60 €	6,70 €	+ 1% arrondi
Vente d'une copie papier du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)	Paiement direct à l'entreprise habilitée		

Concessions funéraires

CONCESSIONS CIMETIERES ET TAXES FUNERAIRES

Détail des tarifs	Tarifs applicables au 1 ^{er} janvier 2025	Tarifs applicables au 1 ^{er} janvier 2026	Evolution en %
Concessions de terrain dans les cimetières			
Concessions quindécennales - 1 m ²	385,00 €	385,00 €	
Concessions quindécennales - 2 m ²	770,00 €	770,00 €	
Concessions trentennaires - 1 m ²	806,00 €	806,00 €	
Concessions trentennaires - 2 m ²	1 609,00 €	1 609,00 €	Inchangés
Concessions cinquantennaires - 1 m ²	2 313,00 €	2 313,00 €	
Concessions cinquantennaires - 2 m ²	4 623,00 €	4 623,00 €	
Columbariums			
Columbarium - concession quindécennale	406,00 €	406,00 €	
Columbarium - concession trentennaire	849,00 €	849,00 €	
Plaque de columbarium (pour les cimetières de Montreuil et Saint-Louis)	232,00 €	232,00 €	Inchangés
Dépôt et droit d'occupation des caveaux provisoires municipaux			
Dépôt en caveau provisoire (entrée et sortie)	250,00 €	250,00 €	
Droit d'occupation par corps et par mois - 1 ^{er} mois	58,00 €	58,00 €	
Droit d'occupation par corps et par mois - 2 ^{ème} mois	161,00 €	161,00 €	Inchangés
Droit d'occupation par corps et par mois - 3 ^{ème} mois	400,00 €	400,00 €	
Base servant au calcul de la part revenant à la ville pour les concessions à perpétuité du cimetière Pershing			
1 m ²	18 609,00 €	18 609,00 €	
2 m ²	37 224,00 €	37 224,00 €	
4 m ²	116 225,00 €	116 225,00 €	Inchangés
Cavurne du cimetière des Gonards			
Cavurne - concession quindécennale	819,00 €	819,00 €	
Cavurne - concession trentennaire	1 637,00 €	1 637,00 €	Inchangés
Caveaux d'occasion			
en fonction du nombre de cases dont ils disposent :			
- caveau à une case	832,00 €	832,00 €	
- puis par case supplémentaire	166,00 €	166,00 €	Inchangés

Location de matériel, salubrité et nettoiement

Détail des tarifs	Tarifs applicables au 1 ^{er} janvier 2025	Tarifs applicables au 1 ^{er} janvier 2026	Evolution en %
LOCATION DE MATERIEL (sans transport ni montage) - Par jour			
Tarifs HT - Assujettissement à la TVA selon les règles en vigueur			
Plot béton 1,2 T anti intrusion (Unité)	11,30 €	9,50 €	
Chaise (par 4)	11,00 €	9,30 €	
Table pliante 120 x 60 (l'unité)	11,00 €	9,30 €	
Lot de 3 barrières métalliques de protection (L 2,30 m)	11,00 €	9,30 €	
Lot de 3 panneaux de stationnement interdit avec socles	14,50 €	12,20 €	+ 1% arrondi et Intégration de la TVA
Podium hauteur réglable avec garde-corps (le m ²)	31,90 €	26,80 €	
Tente de réception 4 x 3	165,50 €	139,30 €	
Grille d'exposition type Caddie 200x120 (l'unité)	11,00 €	9,30 €	
Panneau d'élection galvanisé (l'unité)	11,00 €	9,30 €	
Vitrine d'exposition (l'unité)	49,50 €	41,70 €	
Toilettes chimiques (l'unité)	103,00 €	86,70 €	
Sonorisation + micro	100,00 €	84,20 €	
Mise à disposition d'un piano (uniquement dans les salons de l'Hôtel de ville)		166,67 €	Création
LOCATION DE MATERIEL - Ancienne Poste - Par jour			
Tarifs HT - Assujettissement à la TVA selon les règles en vigueur			
Canapé (l'unité)	500,00 €	420,00 €	
Table basse (l'unité)	30,00 €	25,00 €	
Tabouret haut (l'unité)	30,00 €	25,00 €	
Pouf galet petite et moyenne taille (l'unité)	25,00 €	20,00 €	
Pouf galet grande taille (l'unité)	50,00 €	45,00 €	
Fauteuil (l'unité)	22,00 €	20,00 €	
Chaise pliante (l'unité)	5,00 €	5,00 €	
Cube bois (l'unité)	15,00 €	13,00 €	Intégration de la TVA et arrondi
Ecran mural ou mobile (l'unité)	350,00 €	300,00 €	
Portant (l'unité)	10,00 €	10,00 €	
Potelet (la paire)	8,00 €	8,00 €	
Pupitre (l'unité)	40,00 €	35,00 €	
Podium (le m ²)	31,90 €	27,00 €	
Sonorisation + micro	300,00 €	250,00 €	
Kakémono façade : graphisme, pose (l'unité)	950,00 €	800,00 €	
Table ronde 183cm - 10-12 personnes		20,00 €	
Grande table 165*60		25,00 €	
Petite table 115*60		20,00 €	Création
Tables basses bois		20,00 €	
Chaise en bois (par 4)		15,00 €	
VACATION POUR UN SEUL EMPLACEMENT			
Mâts	132,50 €	133,80 €	+ 1% arrondi
<i>Tous les prix s'entendent départ du dépôt de la Ville, sans livraison ni mise en place (excepté les podiums et les tentes, qui pour des raisons de sécurité sont obligatoirement transportés et installés par les services de la ville)</i>			
<i>Ces prix sont fixés pour une location minimale de 8 jours ; ils seront réduits de 25 % pour toute nouvelle période de</i>			
DESINFECTION			
Le m ³	6,10 €	6,20 €	+ 1% arrondi
ENLEVEMENT DE GRAFFITIS - sur immeubles visibles et accessibles de la voie publique			
Frais de déplacement (forfait)			
Le m ² de graffiti	Prise en charge par la collectivité	Inchangé	
Le m ² d'affiches			
ENLEVEMENT DE GRAFFITIS - sur autres immeubles ou suite à plainte pour incivilité			
Tarif journée	505,00 €	510,00 €	+ 1% arrondi
Tarif demi-journée	252,00 €	255,00 €	
FRAIS D'INTERVENTION POUR NON-CONFORMITE			
Non-respect des horaires de présentation et flux de déchets, présence de contenants sur la voie publique en dehors des horaires...	104,00 €	105,00 €	+ 1% arrondi
Abandon de déchets sur la voie publique	Coût réel	Coût réel	
<i>Le coût réel sera fixé en fonction des moyens humains et matériels mobilisés.</i>			

Interventions du personnel municipal

Détail des tarifs	Tarifs applicables au 1 ^{er} janvier 2025	Tarifs applicables au 1 ^{er} janvier 2026	Evolution en %
REGIE TECHNIQUE et MISE A DISPOSITION DE MATERIEL AUDIOVISUEL dans les salles municipales			
Utilisation des appareils audiovisuels (par séance d'une durée maximale de 4h)	120,50 €	121,70 €	
Vacation de l'opérateur (heure)	62,60 €	63,20 €	
Vacation de l'opérateur le dimanche (heure)	103,60 €	104,60 €	+ 1% arrondi
Utilisation micro HF main/unité	51,50 €	52,00 €	
Enregistrement /CD fourni par l'utilisateur	64,40 €	65,00 €	
GARDIENNAGE DE LOCAUX dans le cadre de mise à disposition de salles municipales			
Remboursement de frais de gardiennage hors horaires normaux d'ouverture (par heure et par gardien) - Semaine	39,80 €	40,20 €	
Remboursement de frais de gardiennage hors horaires normaux d'ouverture (par heure et par gardien) - Week-end	56,20 €	56,80 €	
Remboursement de frais de gardiennage hors horaires normaux d'ouverture (par heure et par gardien) - Nuit	79,60 €	80,40 €	
CLE MISE A DISPOSITION			
Remplacement d'une clé non-électronique	55,20 €	55,80 €	
Remplacement d'une clé électronique	70,70 €	71,40 €	
Remplacement d'un pass partiel ou d'un pass général	114,70 €	115,80 €	
Remplacement d'une clé supplémentaire non-électronique sur un trousseau faisant déjà l'objet simultanément d'un remplacement de clé	36,40 €	36,80 €	
ENSEIGNANT EN ACTIVITE PHYSIQUE ADAPTEE (APA)			
Heure d'intervention d'un enseignant en Activité Physique Adaptée (APA)		50,00 €	Création
SECURISATION DE MANIFESTATIONS			
Heure d'intervention d'agents de surveillance de la voie publique - semaine	35,40 €	35,80 €	
Heure d'intervention d'agents de surveillance de la voie publique - WE	50,70 €	51,20 €	
Heure d'intervention de policier municipal - semaine	49,00 €	49,50 €	
Heure d'intervention de policier municipal - WE	69,20 €	69,90 €	
INTERVENTIONS SERVICES TECHNIQUES			
Heure d'interventions d'agents techniques (nettoyage de voirie, manutention, mise en sécurité, réparations, intendance...) - semaine	39,00 €	39,40 €	
Heure d'interventions d'agents techniques (nettoyage de voirie, manutention, mise en sécurité, réparations, intendance ...) - WE	56,00 €	56,60 €	
Heures d'interventions d'agents techniques (nettoyage de voirie, manutention, mise en sécurité, réparations, intendance...) - nuit	78,00 €	78,80 €	+ 1% arrondi
Jour de mobilisation d'un engin lourd ou spécifique (véhicule d'assainissement, poids-lourd avec benne...) - Forfait de 1 à 7 heures	115,00 €	116,20 €	
Jour de mobilisation d'un engin léger (véhicule avec nacelle, avec grue, utilitaire avec benne...) - Forfait de 1 à 7 heures	63,00 €	63,60 €	